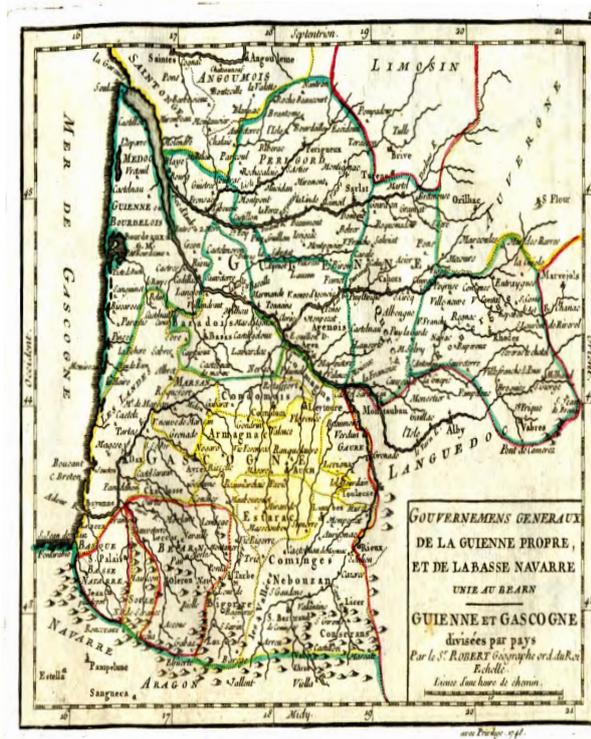




Généalogie Gasconne Gersoise

Armagnac-Commois-Lomagne-Fezensac-
Astarac Gaure-Comminges-Pardiac

N° 123
Octobre
2023



<http://genealogie32.net>

Comité de Rédaction

Christian Sussmilch

Yves Talfer

Jean Jacques Dutaut Boué

Guy Pechberty

Sommaire

<i>Le mot du Président</i>	<i>P 5</i>
<i>Assemblée Générale et Rapport Moral</i>	<i>P 7</i>
<i>Activité des sites du GGG en 2022/2023</i>	<i>P 18</i>
<i>Violences et « délinquance » dans le Gers</i>	<i>P 21</i>
<i>La Commanderie du Pont d'Artigues</i>	<i>P 38</i>
<i>Dessine moi un arbre</i>	<i>P 44</i>
<i>Publications</i>	<i>P 48</i>
<i>Entraide</i>	<i>P 63</i>
<i>La Gascogne (Notes historiques) : Daignan</i>	<i>P 65</i>
<i>Blog Blogue</i>	<i>P 71</i>
<i>Quoi de neuf?</i>	<i>P 74</i>
<i>Ce que vous devez savoir</i>	<i>P 77</i>

LE MOT DU PRESIDENT

Le 15 octobre 2023 notre Assemblée Générale nous a donné l'occasion de faire le point sur nos activités pour 2022/2023.

En mars 2023 notre DVD-ROM de dépouillement a fait l'objet au 31.12.2022 de sa 21^{ème} mise à jour. contient maintenant 882 283 actes (394 095 naissances, 148 710 mariages, 277 478 décès). 352 paroisses ou communes du Gers sont maintenant dépouillées. Par ailleurs on peut noter qu'en septembre la barre des 600 000 actes indexés dans VISAGe a été dépassée.

Faut-il rappeler que c'est par le travail soutenu de nos adhérents et l'implication de notre webmestre, Yves TALFER, que la valorisation informatique des données se poursuit dans l'intérêt collectif.

Si vous souhaitez participer à cette publication vos textes et documents sont les bienvenus.

Que tous nos contributeurs voient ici l'expression de ma reconnaissance et de ma gratitude.

Christian SUSSMILCH

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

15 OCTOBRE 2023

Golf d'Embats à Auch

Le 15 Octobre 2023, nous tenions notre 32^{ème} Assemblée Générale Ordinaire au Golf d'Embats à Auch. Nos adhérents trouveront ci-après le contenu du Rapport d'Activité et Moral prononcé à l'occasion de cette Assemblée Générale ordinaire.

L'Assemblée Générale Ordinaire a donné quitus au rapport moral ainsi qu'au rapport financier.

Compte-tenu du renouvellement d'un administrateur le Conseil d'Administration est composé comme suit :

Le nouveau Conseil est composé de:

Mrs SUSSMILCH Christian, SUSSMILCH Jean Jacques, PECHBERTY Guy, TALFER Yves,

Vient ensuite l'élection du Bureau:

Président : M. SUSSMILCH Christian

Vice-Président : M. PECHBERTY Guy

Secrétaire /Trésorier: M.SUSSMILCH Jean-Jacques

La fin de matinée a été propice à de nombreux échanges qui se sont poursuivis durant le repas et l'après-midi.

Merci encore pour votre participation active, bon travail à tous et à l'année prochaine

Christian SUSSMILCH

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE 2023

2023, marque le 32^{ème} anniversaire de notre association., et s'illustre par la poursuite de nos activités généalogiques qui ont affecté nos 3 sites :

- PUBLIC
- PNDS
- VISAGE

Site PUBLIC : <https://www.genealogie32.net>



- Il est ouvert à tout internaute authentifié. Mis à jour, il informe les visiteurs des activités récentes du GGG (publications papiers ou numériques, PNDS, registres dépouillés...).

- Le blog permet interventions, entraide et échanges.

- Le formulaire d'interrogation de la base des actes de VISAGe est toujours autant sollicité. Ce formulaire est accessible à tout visiteur authentifié mais ne permet la consultation des registres BMS qu'aux seuls adhérents.

Site PNDS

<https://pnnds.genealogie32.net>



- Pour le PNDS un accès en ligne à une version allégée est autorisé aux visiteurs identifiés.
- La version complète n'est disponible qu'aux adhérents disposant du DVD édité annuellement.

Site VISAGe

<https://visage.genealogie32.net>

- Au cours des 12 derniers mois, 48 nouveaux registres BMS ont été traités.
- La base de données VISAGe s'est accrue de 31 485 actes supplémentaires cette année.
- Malgré un certain ralentissement dans les indexations de VISAGe, en septembre 2023 la barre des 600 000 actes a été franchie.
- En rejoignant les contributeurs actuels de ces dépouillements vous permettez aux chercheurs et à vous-même un gain de temps considérable dans les investigations. Rappelons que la gratuité de l'accès à VISAGe vous est accordée pour chaque registre totalement indexé.
- Mis en service en 2011, VISAGe (maintenant VISAGe2) est en cours de rénovation par l'ajout de 3 modules complémentaires (gestion des actes notariés, cartographie, statistiques). On peut signaler que le module de cartographie permettra de visualiser l'environnement d'une paroisse ou d'un lieu du Gers.
- Au regard du fonctionnement de nos sites il convient plus que jamais de continuer une quadruple démarche :
 - poursuivre le développement de nos sites Internet
 - favoriser la venue de nouveaux apports
 - créer de nouvelles rubriques
 - accroître nos ressources et gagner en convivialité.

Cette stratégie mise en œuvre nous a permis et permettra d'obtenir :

- une fidélisation croissante à VISAGe
- un accroissement significatif de nos bases d'images et de registres.
- une progression de nos ressources généalogiques (sur support numérique ou papier).

Ateliers de Formation



Les formations prévues à VISAGe ou aux autres développements n'ont de nouveau pas eu lieu cette année faute de participation.

Pour 2023/2024 les éventuelles demandes feront l'objet d'un regroupement sur une date à déterminer.

Depuis l'origine de l'association, nous avons pu constater que 80% de nos adhérents résident hors du département du Gers. Il serait certainement judicieux d'utiliser nos sites pour instituer des formations en ligne comme cela se pratique pour diverses formations actuellement. Il nous faudrait donc déterminer quelles formations seraient souhaitables, et dans ce sens vos suggestions seraient les bienvenues.



DVD-ROM 2022

2023 a vu la 21^{ème} mise à jour (au 31.12.2022) des dépouillements.

- 2 nouvelles communes et 3 nouvelles paroisses apparaissent pour la première fois.
- 17 000 actes nouveaux ont été enregistrés.
- 821 604 actes sont ainsi transcrits.
(393 781 naissances, 146 648 mariages, 279 175 décès)
- 351 paroisse ou communes sont ainsi dépouillées.
- 11 registres dépouillés.

Cotes des registres	Paroisses / Communes	Actes
5 E 48bis	Azimont, Lambez (Auradé)	BMS 1677-1737
E 1747	Azimont, Lambez (Auradé)	BMS 1727-1766
E 1748	Azimont, Lambez (Auradé)	BMS 1767-1791
E Sup 612	Auradé	BMS 1649-1673
E Sup 613	Auradé	BMS 1674-1728
E Sup 614	Auradé	BMS 1729-1736
E 1740	Auradé	BMS 1737-1752
E 1741	Auradé	BMS 1753-1770
E 1742	Auradé	BMS 1771-1791
5 E 382	Maignaut (Maignaut-Tauzia)	BMS 1737-1789
E Sup 617	Endoufielle	BMS 1631-1667
E Sup 618	Endoufielle	BMS 1659-1662
E Sup 619	Endoufielle	BMS 1668-1699
E 1797	Endoufielle	BMS 1737-1755
E 1798	Endoufielle	BMS 1756-1773
E 1799	Endoufielle	BMS 1774-1791

RECHERCHE / ENTRAIDE

rubrique : Adhérents du GGG– Service d'entraide

Diverses possibilités d'accélérer les recherches s'offrent à nos adhérents :

Δ **DVD.** 351 paroisses ou communes soit 75,5% des communes actuelles dépouillées (351 sur 462 communes au 31.12.2022)

Δ **VISAGE.** Pour les recherches antérieures à 1792

Δ **Forum et Blog** permettent de communiquer et de diffuser des informations.(*Amis du Service Historique de la Défense de Lorient (Gersois à la Compagnie des Indes, SAG pour la Barthelotte,)* et signaler des erreurs (*registre, cliché illisible..*).

Δ **La structure Recherches/ Entraide** peut vous aider dans vos recherches pour la période 1792 à 1892 dans la mesure où des bénévoles sont disponibles pour photographier deux types d'actes :

- actes issus des Registres Paroissiaux et d'Etat-Civil.
- actes issus des Registres Notariaux.

Afin de pouvoir continuer à rendre service à nos adhérents il convient donc :

- de rejeter les demandes imprécises ou erronées,
- de limiter les demandes à 3 par mois,
- de faire appel aux bonnes volontés pour photographier les actes.

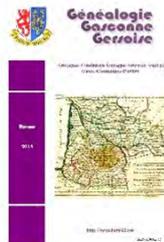


EDITION



-**Les Bulletins**, depuis le N°84, sont disponibles par téléchargement sur notre site Internet.

Ceux qui ne seraient pas en mesure de télécharger peuvent bien sûr demander l'envoi par courriel.



-**L'Ouvrage annuel millésime 2023** sous forme papier: comporte 211 pages et a fait l'objet d'une édition en Juin 2023.

Il contient les bulletins de l'année généalogique 2022/2023 (N^{os} 119, 120, 121, 122).

DVD 2022



PROJETS 2023 /2024

Δ Edition papier : pour l'année 2023/2024

- 2024 volume, à paraître en Juin 2024 , regroupant entre autres les N°s 123,124,125,126.

Δ Edition numérique: pour l'année 2023/2024

- DVD ROM 2023 la 22^{ème} mise à jour (au 31.12.2023) que nous concocte Yves TALFER sera enrichie de nouvelles communes dépouillées mais aussi d'autres documents issus de l'exploitation des « Dépouillements off ». Le DVD sera disponible fin Mars 2024, un souscription sera insérée dans le bulletin N°124 de Décembre 2023.

- Bulletins : numériques Nos 123,124,125,126.

Δ VISAGe: (*Visualiser Indexer un Acte Généalogique*)

- poursuivre les travaux d'indexation et de dépouillement en ligne (*vous pouvez rejoindre nos dépouilleurs*).

- continuer de proposer nos réunions de formation, notamment à VISAGe pour vous aider à souvent débloquer des situations que vous rencontrez dans vos recherches

Δ VISAGe:

Un certain nombre d'adhérents numérise déjà des registres d'Etat-Civil ou autres et nous les intégrons dans nos bases de données. Rappelons qu'un adhérent/chercheur qui peut être qualifié de Contributeur (*contributeur, ou dépouilleur, c'est un lecteur qui, bénévolement, souhaite participer à l'enrichissement de la base de données en faisant la saisie de tous les actes d'un registre numérisé ; importateur, c'est un contributeur qui a numérisé au moins un registre d'état-civil conservé en mairie et ne figurant pas dans la collection microfilmée par le G.G.G., et qui souhaite enrichir la base des clichés*) obtiendra la gratuité de l'utilisation de VISAGe pour une année.

Δ SITES INTERNET : en priorité poursuivre le développement de nos sites Internet en les rendant encore plus attractifs (*nouveaux apports, nouvelles rubriques...*).

La poursuite de la refonte en cours de notre application VISAGe (*VISAGe 2*). apportera des améliorations notables, cela notamment; par l'ajout de 3 modules complémentaires :

- **Gestion des actes notariés** : contrats de mariage et testaments.
- **Cartographie** : avec géolocalisation des actes et des personnes déduites des registres.
- **Statistiques** : avec analyse sur les travaux d'enrichissement et la disponibilité des données.

La pérennisation de nos travaux sous la forme numériques ou papier est assurée par les différents dépôts que nous faisons à la Bibliothèque Nationale de France.

Comme toujours nous vous demandons, au cours de cette journées si particulière de nous faire suggestions et remarques afin que nous puissions continuer de cheminer ensemble.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, nous vous demandons donc de nous donner quitus pour notre action et d'aprouver ce rapport moral et d'activité.



Golf d'Embats

Assemblée Générale du 15 octobre 2023



Activité des sites du G.G.G. en 2022-2023

par Yves TALFER Webmestre



1/ Notre site public <https://www.genealogie32.net/>

L'année écoulée est profondément marquée par la mise à jour de notre site public <https://genealogie32.net>. En effet, après une douzaine d'années de fonctionnement sans modification importante, pour des raisons de sécurité il devenait impératif d'activer une version plus récente du logiciel Drupal à partir duquel étaient construites les différentes pages du site. Mais cette nouvelle version s'est révélée très différente de l'ancienne, elle a entraîné une reconstruction quasi totale du site sur un nouveau serveur dont l'environnement a pu dérouter plus d'un usager.

Parmi les aspects positifs du nouveau site on peut souligner la disparition des comptes de spammers qui, précédemment, polluaient chaque jour la liste des utilisateurs normalement authentifiés. Autre particularité à signaler, la création d'un compte d'utilisateur nécessite l'acceptation de cookies indispensables à la navigation sur le site, faute de quoi un message signale que celui-ci est déclaré inaccessible.

2/ Le site du PNDS <https://pnds.genealogie32.net/>

Parmi nos deux autres sites, le PNDS a connu sa mise à jour annuelle qui révèle un bilan moyen avec seulement 17 000 nouvelles transcriptions d'actes provenant de 3 nouvelles paroisses, fruits du travail d'un unique bénévole dont la détermination ne faiblit pas. Mettant gratuitement à la disposition de tous les internautes plus de 820 000 actes dépouillés en provenance des registres paroissiaux, la fréquentation de ce site reste très importante et les moteurs de recherches le placent en tête devant notre site public et VISAGe ce dernier, n'étant accessible que sur option aux adhérents du GGG.

Un nouveau DVD, à jour au 31 décembre 2022, est disponible sur commande adressée au président ou au trésorier et nous disposons déjà de quelques données qui figureront dans la prochaine édition au premier trimestre 2024.

3/ le site VISAGe <https://visage.genealogie32.net/>

Un certain ralentissement parmi les indexations dans VISAGe a également été observé. Mais le bilan reste très honorable avec plus de 31 000 nouveaux actes provenant de 48 nouveaux registres, nous avons ainsi dépassé la barre des 600 000 BMS en septembre 2023 grâce au travail de 8 contributeurs bénévoles.

Une nouvelle version de VISAGe est en cours d'élaboration. Parmi les améliorations qu'elle comportera on peut signaler un module de cartographie permettant de visualiser l'environnement géographique d'une paroisse ou d'un lieu-dit du Gers. Ce module utilise la base de données des adresses enregistrées par l'IGN et La Poste mais, hélas, cette base comporte pas mal d'erreurs (une localité gersoise se retrouve parfois positionnée en Normandie ou en Provence, si ce n'est dans les Antilles ou au Canada !), un important travail de correction des longitudes et latitudes erronées est donc indispensable avant la publication de ce module.

Grâce à ses trois sites, et en dépit de leurs imperfections, le GGG offre aux généalogistes gersois un ensemble de services inappréciables. Il ne reste plus qu'à lui ajouter une fenêtre sur Facebook pour compléter cet ensemble sur les réseaux sociaux... bienvenue aux nouvelles bonnes volontés !

VIOLENCES ET DELINQUENCE DANS LE GERS

(au XVIII siècle)

Jean Jacques DUTAUT-BOUE

MASSEUBE (suite N°122)

Le récit de plusieurs témoins nous offre un tableau de mœurs très intéressant, raison pour laquelle nous avons pris le soin de les recopier le plus fidèlement possible. Lisons la première déposition : Jean Narbonne dit Pétilas âgé de 27 ans, ménager habitant de Sémésies déclare que deux ans auparavant, Marie Gleizes de Saramon, voulait lui vendre deux paires de bas de laine pour homme dont les pieds avaient été refaits. Elle lui dit que la veuve de Saint Arroman les lui avaient baillés (donnés) . Il ne voulut point les acheter ; il ajoute encore que Matine Roumégère lui a dit que si elle voulait dire tout ce qu'elle avait vu, elle en dirait beaucoup. Le déposant porta à Samatan deux ou trois pièces de ses toiles pour les y vendre et ladite Jeanne Marie Saint Arroman en y porta une autre pièce la laissant près de celles du témoin. Ce dernier ne put point vendre la troisième pièce ; il la laissa chez un de ses parents avec celle de Jeanne Marie Saint Arroman. Quelques jours après, y étant revenu, il vendit l'une et l'autre pièces. Il lui semble que celle de Jeanne Marie contenait sept ou huit cannes mais il ne se rappelle pas combien il en retira. Il en remit l'argent à Marie Gleizes de Saramon.

Catherine Camajou, âgée de 25 ans, épouse de Dominique Garros, tisserand, habitante de Sémésies, déclare que trois ans auparavant, Roze Sajus, veuve de Jean Saint Arroman, et Jeanne Marie , sa fille, voulaient l'engager à vendre une pièce de toile d'étoupe de sept à huit cannes qu'elles n'avaient pas pu vendre à Samatan le jour de la foire du huit mai. La déposante ne voulut point s'en charger parce qu'elle comprit qu'elles la faisaient vendre et parce que Jeanne Marie lui dit qu'elle n'avait pas besoin d'argent. Elle dit encore que Matine

Roumégère de Sémésies lui porta une mesure trois coupes de blé pour qu'elle les lui achète. Magdelaine Lozes l'ayant avertie que ladite Roumégère donnait la main à ladite Sajus et à Jeanne Marie pour les vols de blé qu'elles faisaient à Christophe Saint Arroman, elle demanda à ladite Roumégère de lui rendre l'argent qu'elle lui avait donné et qu'elle voulait lui rendre le blé. Mais, elle ne put pas parvenir à ravoir son argent quoi qu'elle eut dit qu'elle en avertirait ledit Saint Arroman. Elle ajoute que ladite Roze Sajus ayant su que la déposante devait trois livres à feu Jean Saint Arroman son mari, lui demanda cet argent disant qu'elle en avait besoin. La déposante les lui donna quoi qu'elle connut que ladite Sajus voulait ces trois livres pour elle.

Jeanne Lestrade âgée de 35 ans, boulangère épouse de Marc Ferrié, habitante de Sémésies, raconte qu'elle vit, deux ans auparavant, le nommé Duprat, ancien meunier de Sémésies, charger en deux fois quatre sacs de blé dans la maison et en l'absence de Christophe Saint Arroman qui était allé à Tarbes et que Roze Sajus, sa tante, les donna à ce meunier. Ledit Christophe étant revenu de Tarbes le mardi suivant, la déposante le fit avertir qu'il avait deux sacs de son blé devant la porte de mademoiselle Cabiran mais celui ci n'en fit aucun cas ; il se contenta de répondre : s'ils me le volent tant pis pour eux. Elle déclara aussi que deux ans avant, le jour de Carnaval, elle vit dans un petit sac sur la tête de Marie Larée dans la maison de Saint Arroman, une mesure de blé que Roze Sajus venait de lui vendre au prix qu'il aurait au marché. Ladite Larée alla à Saramon s'informer du prix. Cette dernière lui dit quelque temps après, que ladite Sajus lui avait donné deux coupes de blé pour acheter du savon. Elle dit encore qu'elle a vu Marie Gleizes de Saramon recevoir, à demi sacs, six sacs de grain depuis le décès de Jean Saint Arroman. Quinze jours avant, ce dernier lui avait dit qu'il avait deux couches neuves pour marier deux filles et de la toile pour douze chemises qu'il voulait donner à sa fille aînée. Cependant, Christophe n'a trouvé ni l'un ni l'autre. Ladite Roze Sajus lui a dit qu'elle avait eu quatre francs d'une paire de bas de laine de feu son mari et

qu'elle en avait acheté quelques vestes à ses petits enfants. Il est aussi question dans ce témoignage d'une revendeuse qui prétend que personne ne voulait de linge. Nôtre témoin dit que Jeanne Marie Saint Arroman porta deux pièces de toile d'étope à Samatan pour les vendre. Camajou lui a dit que Marie Gleizes lui avait assuré qu'elle était embarrassée de ces deux pièces qu'elle n'osait point exposer en vente parce que ledit Christophe s'était vanté qu'il voulait lui faire des affaires. Roze Sajus lui a dit encore qu'elle voulait plaider aux dépens de sa maison qu'elle avait gagné avec son mari ce qu'ils avaient. Elle voulait vendre à la déposante, vers ce temps là, un peu de paumelle (espèce d'orge) ou alors qu'elle lui prête six francs pour acheter une jupe. Mais la déposante ne voulut ni lui acheter ni lui prêter. Enfin, Jeanne Marie Saint Arroman dit à nôtre témoin qu'elle portait à Pellefigue deux sacs pleins d'étoupes qu'elle voulait faire filer mais la déposante vit par les trous du sac qu'elle y portait de l'étope filée et qui n'était pas blanchie.

Gérard Narbonne âgé de 18 ans, habitant de Sémésies, raconte que dans l'été précédent, il a vu en quatre fois Jeanne Marie Saint Arroman prendre dans le garde pile dudit Christophe, son frère, cinq mesures de blé non vanné , une autre fois deux boisseaux de blé vanné et deux boisseaux de paumelle aussi vannée et elle porta le tout chez Roze, sa mère, ainsi qu'une faucille et un pot de terre plein de vin contenant neuf tasses. Une autre fois, il la vit prendre chez son frère une coupe de blé qu'elle alla vendre à Saramon. Il raconte aussi que Roze Sajus le pria d'aller lui chercher chez sa sœur à Pellefigue une couette ; cette sœur lui en donna deux : l'une était quasiment sans plume, l'autre était demi usée et un peu emplumée. Il les mit sur une bourrique et les remit à Roze Sajus . Il dit aussi que le jour où Jeanne Marie devait se séparer de son frère, elle alla chez le déposant et pria Françoise Narbonne , sa sœur, de lui garder douze livres : le témoin entendit qu'elle disait à Françoise qu'elle lui gardât de peur que Christophe Saint Arroman, son frère, la fouillât et qu'il lui trouvât cet argent. Un an auparavant, il dit qu'il était dans la maison de Christophe lorsque

celui ci trouva son coffre enfoncé : effectivement, le déposant vit qu'on avait détaché la serrure ; ledit Christophe ayant fouillé ce coffre dit au témoin qu'on lui avait volé de l'argent.

Matine Roumégère, âgée de 50 ans, commerçante en volailles, habitante de Sémésies, déclare que depuis le décès de Jean Saint Arroman, elle a vu qu'on faisait cabaret en sa maison et qu'un étranger, entre autres, manchot, accompagné d'un jeune garçon et d'une femme qui suivait une bourrique y allaient loger. Ce manchot allait à la quête dans la campagne et faisait porter sur son animal le grain qu'on lui donnait et qu'il allait déposer dans la maison dudit Saint Arroman. Comme la déposante y allait très souvent, elle remarqua que Jeanne Marie Sain Arroman acheta à ce manchot neuf ou dix mesures de blé. Bientôt après, Jeanne Marie Saint Arroman lui proposa de lui vendre du blé qu'elle avait acheté à ce manchot. Matine Roumégère accepta. Jeanne Marie lui en porta deux fois deux mesures et la déposante lui paya ce qu'elles avaient convenu. Mais, quand le monitoire de cette affaire fut publié, la déposante, sachant que Jeanne Marie avait vendu à Saramon neuf mesures de blé, craignit que les deux mesures qu'elle avait achetées ne fussent point de celles qu'elle avait achetées à cet homme manchot. Elle en parla donc à Roze Sajus, mère de Jeanne Marie qui lui dit que ce blé n'était pas de celui qu'elle avait acheté. Matine dit aussi qu'elle allait souvent aider à laver le linge de la lessive de Jean Saint Arroman et qu'elle y voyait alors beaucoup de linceuls (draps) et autre linges ; or, elle déclare avoir su de Christophe Saint Arroman et de son épouse qu'ils n'en ont trouvé que très peu. Elle raconte aussi que deux ans avant le décès de Jean Saint Arroman, elle vit dans une armoire de sa maison neuve une grande pièce de toile couleur d'or rayée ou à cadrille où il y en avait plus qu'il n'en fallait pour un tour de lit. Au cours du carême, elle demanda à Roze Sajus ce qu'était devenue cette pièce en couleur d'or si elle avait été faite pour des tours de lit. Ladite Sajus lui répondit qu'il n'en aurait pas donné à ses filles de cette espèce mais que si leur père avait été en vie, il leur en aurait acheté de cadis de Saint Gaudens : la déposante lui répondit alors qu'il y en avait

dans une armoire et qu'il s'agissait d'une pièce de toile couleur d'or. Roze Sajus lui dit qu'elle avait fait confectionner avec cette toile deux tours de lit dans la maison : la déposante vit en effet un tour de lit de cette couleur dans la maison neuve. Il est fait mention dans ce témoignage de l'existence d'une hache que Roze Sajus avait faite réparer parce qu'elle s'en était servie. Il est aussi fait mention d'une houe qui avait souvent été prêtée à notre témoin par Christophe Saint Arroman. Roze Sajus déclare avoir vendu quelque coupe de blé de la maison pour les besoins de la famille et pour payer des ouvriers.

VIC-FEZENSAC. La justice royale nous donne à son tour un exemple très intéressant dans ce domaine là. Il s'agit de la liasse 2 B 37. Voici le détail de l'affaire : le 16 octobre 1749, le sieur Pierre Bras de Ricard bourgeois habitant de la salle de Poutournon dans la juridiction de Mourède, saisit le juge royal de Vic. Il déclare que les biens de ladite salle de Poutournon ont été divisés entre lui et le sieur Frix Capuron, notaire royal son beau frère. Il expose que son beau frère est mécontent du partage. Il raconte que Frix Capuron avec sa femme, ses enfants et ses domestiques est entré pendant la nuit du 7 octobre dans la salle de Poutournon. Ils enlevèrent deux portes de ses gonds, entrèrent dans les chambres et lui enfoncèrent deux coffres dont ils emportèrent une partie du contenu. Ils lui ont encore pris un fusil et une paire de pistolets. Le mardi précédant la plainte, sa femme, ses enfants et ses domestiques entrèrent dans sa maison en son absence et lui jetèrent une grande quantité de meubles et effets dehors, les passant par la fenêtre ou par la porte. Ils lui font enfin journellement milles menaces de le tuer et de tuer son épouse. Ils se vantent qu'ils veulent l'attacher pour le rompre de coups. L'épouse du plaignant a abandonné la maison avec ses enfants de peur de se faire égorger.

L'audition des témoins nous donne des renseignements complémentaires tout en confirmant tout cela. Ainsi, Jean Bajan, maître charron habitant des maisons du Pourquet, juridiction de Vic, confirme les dires du plaignant, ajoutant que Capuron avait son lit dans la chambre de Bras de Ricard et qu'il avait jeté celui de son beau frère dehors. Il le vit de plus emporter un morceau de jambon. Baptiste Cardeilhac, consul de Mourède, laboureur habitant des maisons de Cardeilhac, âgé de 48 ans, dépose qu'il fut requis par le sieur Bras de Ricard de se transporter comme consul avec Pierre et Jean Desbarats de Houstin à la salle de Poutournon aux fins d'examiner et de voir ce que Capuron et ses complices avaient jeté hors de sa maison. Il trouva avec ses adjoints ci dessus nommés, des barriques, des pièces de bois, des outils aratoires, des jougs, des liens, et une armoire qu'on avait jeté dans l'écurie dont un pied s'était brisé. Ils trouvèrent ensuite un coffre et deux autres petits coffres qu'on avait jeté en bas de la maison. Dans ses coffres ouverts ils s'aperçurent qu'il y avait des linges et autres petits meubles. Le frère de Capuron et ses enfants dirent à Ricard et à sa femme de ne pas ramener leurs bestiaux à la maison de Poutournon. Le consul leur déconseilla à son tour. Jean Despiet, tailleur d'habits habitant à la métairie du Rêchou, juridiction de Mourède, âgé d'environ 22 ans, déclare que Bras de Ricard avait été obligé d'enlever son bétail de la salle de Poutournon et de l'amener à Cardeilhac chez la veuve de Goudoulin.

Le juge royal de Vic n'ayant procédé à aucune prise de corps, le sieur Bras de Ricard interjette appel auprès du sénéchal d'Auch.

Un autre dossier précise que la maison du Poutournon avait été partagée entre les deux beau frères. Ils habitaient dans deux appartements séparés suite au partage fait entre eux. Le sieur Bras de Ricard, comme on le sait, dut fuir avec sa famille, chassé par son beau frère Capuron. Ce dernier, alors qu'il s'était rendu dans son étable de Poutournon, l'assomma de coups de bâton avec l'aide de ses deux fils et de son frère Jean Capuron qui habitait avec lui.

Les délits de séduction suivis de grossesse :

Nous allons parler dans ce chapitre des jeunes filles mères qui se sont trouvées enceintes après avoir été séduites par des garçons ou des hommes qui les ont abandonnées. Les quelques affaires que nous avons, sélectionnées nous offrent un tableau de mœurs sans pareil : les documents de procédure parlent d'eux mêmes sans ajouter le moindre commentaire.

FLEURANCE . La justice nous donne le premier exemple (2 B 165) : le 17 décembre 1779, la fille de Joseph Goudin bourgeois habitant de Martissens, territoire de Réjaumont, a été enlevée par des inconnus vers les sept heures du soir. Il s'agissait de sa fille cadette nommée Barthéle-mie âgée d'environ 19 ans. Il ignorait encore où elle était lorsque cette dernière fit sa déclaration de grossesse devant les officiers municipaux de la ville d'Auch. La requête en plainte contre des inconnus a eu lieu le 16 mars 1779. Le sieur Gautié, chirurgien accoucheur domicilié à Auch, avait recueilli la jeune fille qui avait fait appel à lui pour qu'il l'assiste dans son accouchement. Il avait envoyé son garçon et un autre homme pour aller la chercher au pont de Casteljaloux. Le sieur Gautié a jugé nécessaire de déclarer la grossesse et l'accouchement aux officiers municipaux de la ville d'Auch. Ce dernier précise que les officiers municipaux font régulièrement appel à lui pour s'occuper de ce genre de jeune fille. Il déclare, de plus, être tenu au secret. Ici, il ne l'a point tenu dans la mesure où le père de la jeune fille a rendu la grossesse publique alors qu'il aurait eu tout intérêt à ne rien dire. Le sieur Joseph Goudin a accusé le chirurgien de rapt alors qu'il s'agissait manifestement d'un ami de la famille.

Jacquette Sentex, 40 ans, native de Miramont Latour, servante chez Gautié, déclare ne pas connaître les filles et autres personnes que son maître reçoit chez lui : elle ne s'occupe que de son travail. Gégoire Broqua, 20 ans, garçon chirurgien natif de Sabaillan et demeurant avec le chirurgien major de l'hôpital d'Auch déclare que le sieur Gautié recueille plusieurs personnes pour les soigner. Raymond Vivès, âgé d'environ 18 ans, natif de Vic Fezensac, garçon chirurgien chez monsieur Gautié, déclare ne pas connaître les personnes que son maître reçoit chez lui. Jean Lannes, marchand corroyeur habitant de la ville d'Auch, âgé d'environ 46 ans, raconte que trois mois auparavant, le sieur Gautié lui demanda sa jument à huit heures du soir afin qu'il aille visiter un malade au Rambert. Il lui fit ramener sa jument le même soir vers minuit par son garçon nommé Aurican. Le sieur Jean Lauricanne, garçon chirurgien natif et habitant de Rauquelaure, âgé d'environ 18 ans, dit que durant l'année précédente, alors qu'il était garçon chez ledit Gautié, ce chirurgien lui demanda d'aller à Casteljaloux le soir du 17 décembre avec le nommé Bernard, cordonnier à Auch pour chercher une demoiselle habillée en homme. Ces derniers partirent le même soir. Quand ils furent à Casteljaloux, Lauricanne entra dans l'auberge et ledit Bernard fut du côté du pont de Casteljaloux situé sur la rivière du Gers et, un moment après, monté sur le cheval qu'il avait mené d'Auch, revint avec une personne à cheval habillée en homme qu'il ne connut point. Ils s'en retournèrent tous immédiatement à Auch et menèrent cette personne chez le sieur Gautié. Le déposant vit ensuite cette même personne habillée en fille et être enceinte. Bernard Caubin, cordonnier habitant de la ville d'Auch, âgé d'environ 24 ans, déclare avoir accompagné le 17 décembre Auricanne à Casteljaloux. Ils partirent vers les huit heures du soir avec le cheval de Lannes, corroyeur. Il alla chercher une personne sur le pont de ce village qui était accompagnée d'une autre personne. L'une des deux rentrèrent à Auch vers minuit. Nous voyons ici que le secret professionnel du chirurgien Gautié était bien gardé. Ce dernier n'avait pas informé Lannes de la raison précise de l'emprunt de sa jument. Il n'avait, de plus, informé que son garçon, Auricanne, du véritable sexe de la personne en question.

MONTESQUIOU. La justice (4 B 67) nous présente un exemple beaucoup plus simple mais tout aussi intéressant. Le 30 septembre 1772, Anne Lescure veuve d'Antoine Aveillé dit Moles, brassière âgée de 38 ans, habitante de la ville de Montesquiou, déclare que sous les promesses réitérées de mariage que lui auraient faites le nommé Gilles Aveillé, habitant de Lupiac, elle aurait eu le malheur de se laisser séduire et attendu qu'elle se trouve donc enceinte des œuvres dudit Aveillé et que ce dernier n'a pas voulu accomplir ses promesses, elle tient à obtenir réparation de son honneur ravi. A défaut de cela, elle désire faire condamner son ravisseur à pourvoir à la nourriture et à l'entretien de l'enfant qui proviendra de sa grossesse et à donner une indemnité proportionnée à son injure. Elle se déclare partie civile contre son ravisseur, Gilles Aveillé , domestique de monsieur Dando de Lupiac.

Interrogée, Anne Lescure déclare que Gilles Aveillé la courtisait depuis un certain temps. Elle lui avait dit plusieurs fois de se retirer alors que ce dernier lui faisait des propositions. Cependant, le jour de la conception de l'enfant, elle déclare s'être trouvée dans un faible moment où elle n'aurait point opposé une grande résistance. Elle fut exhortée de prendre soin de sa grossesse et de ne rien faire qui puisse lui préjudicier sous les peines du droit commun et aussi de faire baptiser l'enfant qui naîtra et de veiller à sa conservation. Le dossier mentionne que les parties ont transigé le 12 octobre 1772 moyennant la somme de 40 livres.

VILLECOMTAL. Rendons nous maintenant dans le pays de Pardiac où le juge de Villecomtal a traité une affaire de ce genre (2 B 185). Les renseignements fournis par les pièces de procédure sont des plus précieux pour la connaissance des mœurs et coutumes du peuple gascon au dix huitième siècle . Lisons les documents : le premier avril 1772, Jean Gauté, arpenteur juré habitant de Béccas et Marie Gauté, sa fille , habitant du lieu de Haget, disent que Joseph Armaignac, cousin par alliance, voulut que Marie Gauté aille résider avec lui à Haget au motif qu'il se retrouvait veuf depuis deux ans avec une petite fille de trois ans. Il désirait que sa cousine s'occupe du ménage et de la jeune enfant. Mais, usant depuis quelques temps des procédés les plus dangereux de la séduction, précise le document, il lui fit plusieurs fois des promesses de mariage. La plainte précise qu'il triompha de sa vertu de manière qu'elle se retrouva enceinte de ses œuvres. Marie Gauté lui demanda donc à plusieurs reprises de conclure une promesse de mariage. Armaignac s'y est refusé et a de plus engagé Marie à aller accoucher à Lascar où il y aurait un quelqu'un qui aurait soin d'elle. Marie fit sa déclaration de grossesse le 24 mars devant le juge du comté de Pardiac. Elle demande des dommages et intérêts proportionnés à l'injure qui lui a été faite.

Interrogée par le juge royal de Pardiac Jacques Jean Guillaume de Vivès, Marie Gauté déclare que Joseph Armaignac voulut l'envoyer accoucher à Lascar où il la nourrirait et lui donnerait tout le secours qu'il pourrait mais en refusant de l'épouser. Il aurait ajouté qu'il ne lui donnerait que ce que la justice ordonnerait si elle faisait sa déclaration de grossesse devant le juge.

Interrogé à son tour, Armaignac a nié avoir promis mariage et déclare qu'il avait été sollicité par Marie Gauté elle même. Bien souvent, dit il, quand il se retirait le soir, il la trouvait couchée dans son lit. Il déclare de plus, qu'il était à la recherche d'une servante après son veuvage et que Marie Gauté s'était proposée spontanément à son service pour se louer. Il a aussi dit qu'il savait qu'il était parent avec ladite Gauté mais qu'il ne savait pas à quel degré. Il a déclaré aussi qu'il avait proposé à Marie Gauté une somme de 50 livres et qu'il avait pris en outre l'engagement de nourrir l'enfant. Marie Gauté n'a rien voulu accepter sans le consentement de son père. Armaignac fit connaître son arrangement au père qui n'avait encore rien fait savoir au moment de l'interrogatoire. Il reconnaît cependant être allé chez la nommée Frechède, femme de Jean Laborde, pour qu'elle aille chercher Marie Gauté qui était alors servante chez Laurent Sarran. Il lui aurait alors demandé d'aller chez lui comme servante avec des gages aussi bons qu'ailleurs. On lui a demandé de s'expliquer sur le fait que pendant le mois de juillet, au moment de la coupe des grains, il badinait familièrement avec ladite Gauté et qu'il l'aurait couchée par terre et l'aurait tenue étroitement serrée dans ses bras. Il nia cela.

Jeanne Laborde, fille aînée de Jean Laborde, cuisinier, servante chez monsieur de Vivès, habitant du lieu de Faget (orthographe souvent trouvée pour Haget) âgée de 21 ans environ, déclare qu'un an et demi auparavant, elle voyait souvent venir chez son père où elle habitait encore, Joseph Armaignac qui sollicitait Marie Gauté, alors servante chez le sieur Sarran, de s'engager à son service, acte qu'elle ne regretterait jamais. Elle ajoute , de plus, que lors de la dernière coupe des grains, et dans le mois de juillet, alors qu'elle était occupée à couper du grain dans une pièce voisine d'une pièce d'Armaignac où il était avec ladite Marie Gauté, elle fut détournée de son travail par le dénommé Jean Frutin, domestique de monsieur de Vivès, qui lui dit de voir ce qu'Armaignac faisait à Marie Gauté : elle leva les yeux et vit qu'Armaignac avait passé ses bras au col de ladite Gauté et qu'elle s'était assise. Elle continua son travail et ne vit pas la suite.

Jean Frutin dit Don, autre témoin, natif de Beccas , 26 ans , domestique de monsieur de Vivès, habitant du lieu de Faget (Haget) , fils cadet d'autre Jean Frutin, dit que dans le mois de juillet, alors qu'il était occupé à couper du grain dans une pièce, il vit Marie Gauté et Joseph Armaignac, qui coupaient aussi du grain, badiner familièrement ; il vit qu'Armaignac avait couché Marie Gauté par terre et qu'ils se tenaient étroitement serrés l'un à côté de l'autre. Domengea Ponsan, aussi témoin entendu à l'audience, fille cadette de Jean Ponsan laboureur habitant de Faget, âgée de 20 ans, déclare que dans l'été précédent, elle sortit vers minuit e chez elle et qu'elle entendit du bruit sur la gerbe qui était devant la porte de Joseph Armaignac. Elle appela ladite Marie Gauté pour savoir si elle y était. Elle entendit la voix d'Armaignac qui y était couché avec ladite Gauté ; elle les y entendit badiner, mais à cause de l'obscurité de la nuit, elle ne put distinguer quel était leur genre d'amusement.

Le juge de Pardiac condamne Armaignac à 200 livres de dommages et intérêts ainsi qu'à l'obligation de se charger de l'enfant et de l'élever dans la religion catholique et apostolique , cela par décision du 18 juin 1772.

MIRANDE. La justice nous offre un autre exemple de séduction suivie de grossesse (7 B 138) . Voici le détail des faits : le 19 août 1782, Françoise Lescure fille de Charles Lescure, chapelier, habitante de Mirande , fit connaissance du domestique de monsieur le chevalier de Belesta. Il allait continuellement chez elle en lui manifestant des sentiments qui paraissaient les plus sincères. Il voulait s'unir à elle par les liens les plus sacrés du mariage. L'ayant harcelée pour satisfaire ses désirs charnels, elle a succombé dans la maison de ses parents à Mirande. Elle s'est retrouvée enceinte. Ayant appris cela, le domestique quitta son maître pour aller on ne sait où. On sait qu'il est originaire de Toulouse . Ce jeune homme se nommait Chantoin.

Un témoin déclare que Françoise Lescure et Chantoin étaient souvent ensemble et allaient seuls sans autre compagnie dans le jardin de Charles Lescure, son père. Il les vit entre huit et neuf heures du soir seuls dans la cuisine des parents de Françoise alors que le père était absent de la ville.

Chantoin est décrété de prise de corps et conduit dans les prisons de la ville. Il doit être entendu par la justice. Après s'être enfui ; il a donc été retrouvé.

MASSEUBE. Retournons dans l'Astarac où la justice de Masseube (6 B 81) a eu à étudier une affaire de séduction dont le détail nous révèle toute une fresque de vie . Ecoutons plutôt parler les personnages : le 22 mai 1771, Marie Puntous âgée de 21 ans, fille de Dominique Puntous, ménager , habitante de Simorre, déclare à la justice que Louis Dartigues, fils aîné de Baptiste Dartigues, charpentier habitant de Villefranche, la séduisit. Il se fit aimer et lui fit bien des propositions qu'elle rejeta. Elle succomba enfin à ses promesses de mariage et aux serments dont il les accompagnait. Louis Dartigues la suivait partout, principalement dans Villefranche. Il la conduisait dans des maisons situées dans ce lieu et il s'approchait criminellement d'elle en toute occasion. Enfin, elle se trouva enceinte.

Le juge général d'Astarac devant qui fut portée la plainte procéda à l'interrogatoire de Marie Puntous. Elle déclare être enceinte depuis cinq mois des œuvres de Louis Dartigues boulanger habitant de Villefranche. Elle a déclaré qu'ils se connaissaient depuis plusieurs années et que depuis plus de deux ans et demi ledit Dartigues lui témoignait plus d'amitié qu'à toute autre fille à Simorre moins qu'à Villefranche. Marie Puntous a dit que Dartigues voulut cacher sa conduite à son père. Il ne voulut pas lui parler du projet de son mariage avec elle. Elle avoua cependant qu'il était instruit de son état mais qu'il n'osait pas parler à son père de son projet de mariage de peur qu'il ne le fit point son héritier.

Interrogée par le juge sur la manière dont elle avait succombé aux sollicitations de Dartigues, elle lui répondit qu'ils s'aimaient éperdument et qu'il lui promettait toujours mariage. Un an auparavant, elle était allée dans une maison de Villefranche, après la messe, dit elle, chez un de ses parents où Dartigues la suivit. Le parent de Marie Puntous étant sorti, et par là se trouvant seuls, Dartigues profita de l'occasion. Elle raconte qu'étant jeune et robuste, il la jeta sur un lit et que n'ayant pas eu la force de lui résister, il sut profiter de sa faiblesse et il y eut un rapport charnel. Marie Puntous a déclaré que ce commerce charnel s'est prolongé par la suite.

Léonard Bedout, juge général d'Astarac au siège de Masseube, a décrété que Louis Dartigues serait conduit aux prisons de la ville de Masseube pour répondre sur le contenu de la plainte de Marie Puntous.

Le 23 mai 1771, le juge entend les témoins dont les dépositions suivent : Dominique Bégué, âgé de 24 ans, laboureur habitant de Simorre, déclare qu'il avait connu que depuis un an, Louis Dartigues et Marie Puntous s'aimaient beaucoup. Il dit que le jeudi ils se retiraient ensemble du marché de Simorre. Comme la maison de ladite Puntous était plus voisine de Villefranche que de Simorre, le témoin nous dit que Marie allait le jour de plusieurs fêtes à la messe et aux vêpres à Villefranche. Dominique Bégué ajoute qu'il a vu plusieurs fois que Louis Dartigues accompagnait Marie Puntous jusque chez elle, même lorsqu'elle revenait de Simorre. Il allait à la maison lorsque le père était absent ; sinon, poursuit le témoin, il ne l'accompagnait que jusqu'à moitié chemin ou alors il restait très peu de temps chez lesdits Puntous. La maison du témoin entendu était très proche de celle des Puntous. Dominique Bégué put ainsi voir certains jours de fête, surtout à l'heure des vêpres, entrer Dartigues dans la maison des Puntous quand il savait Marie seule. Un soir vers les neuf heures, aux environs des vendanges, alors que le témoin allait vers Simorre, et qu'il passait par la cour de la maison des Puntous, il vit Louis Dartigues collé au mur de la maison.

Bégué lui demanda ce qu'il y faisait. Il lui répondit qu'il écoutait si les gens étaient couchés et qu'il voulait parler à ladite Marie. Il pria même le témoin de la faire sortir. Ce dernier refusa et préféra continuer son chemin. Un autre soir, vers les onze heures, en revenant de Simorre, il vit près du grand chemin qui mène à Villefranche, ladite Marie Puntous avec Louis Dartigues, assis près l'un de l'autre, sous un chêne à une centaine de pas de la maison Puntous. Ils se levèrent, dit le témoin, Marie alla vers sa maison et Dartigues vers le nord. Dominique Bégué fut curieux et se cacha derrière une haie. Comme il y avait un beau clair de lune, il vit qu'ils se rassemblèrent sous le même chêne. Il constata qu'ils y restèrent environ un quart d'heure et qu'ensuite Dartigues reprit son chemin de Villefranche. Le même témoin raconte que lors du dernier carnaval, il s'est trouvé avec ledit Dartigues, Puntous et autres jeunes gens, trois jours différents, dans certaines assemblées à Villefranche. Il voyait que ledit Dartigues donnait toutes ses préférences à Marie Puntous : il s'asseyait auprès d'elle, la prenait à danser, la faisait asseoir sur ses genoux, l'embrassait, la caressait et lui faisait des baisers. Le témoin nous raconte que lors de ce même carnaval, Marie Puntous et Louis Dartigues allèrent dans la maison de Mathieu Puntous, presseur d'huile à Villefranche. Il nous dit qu'à l'heure des vêpres, les sœurs de Marie, dénommées Marie et Janon, ne purent jamais les obliger à sortir de cette maison et d'aller à vêpres. Marie, l'une des sœurs, a déclaré quelques jours après, qu'elle les avait enfermés à clef. Dominique Bégué vit plusieurs fois Marie Puntous et Louis Dartigues entrer dans cette maison.

Ursule Guchens, autre témoin, âgée de 32 ans, épouse de Dominique Bégué, laboureur, habitante de Simorre, raconte que huit ou neuf mois auparavant, Louis Dartigues était allé chez elle pour prier son petit valet d'aller avertir ladite Marie Puntous, sa voisine, qu'il avait quelque chose à lui dire. Le petit valet y alla et Marie rejoignit Dartigues. Ils s'assirent un peu à l'écart de la dépositante, sur deux chaises l'un près de l'autre. Elle nous dit qu'ils parlèrent bas ensemble et qu'il lui remit un papier après qu'il lui eut lu.

Après peu de temps, ils sortirent ensemble en disant à Ursule Guchens qu'ils allaient entendre vêpre à Simorre. La déposante a entendu dire par François Lacaze, meunier au moulin à vent du sieur Daste de Simorre, que ledit Dartigues et ladite Puntous allaient, les jours de marché, à l'auberge du Lion d'Or à Simorre manger et boire ensemble dans une chambre haute. Elle a oui dire aussi aux filles de Mathieu Puntous de Villefranche qu'ils allaient souvent à la maison de Mathieu manger des gâteaux et boire ensemble aux dépens dudit Dartigues. Ursule Guchens déclare encore que Dartigues est venu chez elle en compagnie du sieur Tounon, régent (instituteur) de Villefranche pour lui demander si elle savait que Marie Puntous était enceinte, qu'elle l'avait déclaré à la justice et qu'il serait donc capturé. Elle raconte qu'il vint deux jours de suite et qu'il donna un jour un sol et l'autre jour deux liards au petit valet pour qu'il aille chercher Marie afin qu'il lui parle. Marie ayant refusé, il alla directement chez les Puntous.

Jean Mongausi, âgé de 34 ans, voiturier habitant de Villefranche, déclare qu'il a vu à l'auberge du Lion d'Or à Simorre, Louis Dartigues et Marie Puntous ainsi qu'une de ses sœurs dîner ensemble alors que la procession de ladite ville partait pour aller aux saintes. Ce même témoin déclare aussi que Louis Dartigues lui dit qu'on l'accusait d'être l'auteur de la grossesse de Marie Puntous et il lui dit que ce n'était pas vrai.

Jean Justin Tournon, âgé de 50 ans, bourgeois habitant de Villefranche, évoque le dernier jour du carnaval où il avait dans une chambre de sa maison beaucoup de jeunes gens et des filles qui y dansaient. Il vit Marie Puntous et Louis Dartigues parler en tête à tête. Il déclare aussi que Dartigues lui fit part de sa douleur d'être accusé à tort d'une grossesse qu'il n'avait pas causé.

Guillaumette Yante, vendeuse de vin, âgée de 43 ans, épouse de François Estebenet, tailleur de pierre, habitants de Villefranche, déclare que le jour du carnaval, elle fut priée de porter une pinte de vin dans la maison du sieur Descams où une troupe de jeunesse de l'un et de l'autre sexe dansait. Elle y aperçut Marie Puntous et Louis Dartigues qui y dansaient avec les autres. Elle posa le vin et repartit vaussitôt. Elle dit avoir souvent vu ledit Dartigues, Marie Puntous et les filles de Mathieu Puntous sortir de la maison de Mathieu Puntous pour aller à vêpres à l'église de Villefranche .

Pierre Dartigues , âgé de 26 ans, cordonnier habitant de Villefranche, a dit qu'il a vu danser, durant les trois jours du carnaval, Louis Dartigues et Marie Puntous avec bien d'autres jeunes de l'un et de l'autre sexe dans la maison du sieur Descams et dans celle de Mathieu Puntous, tous deux de Villefranche. Louis Dartigues dit à Pierre Dartigues qu'il avait connu charnellement Marie Puntous mais que tout était fini entre eux depuis plus de six mois.

Louis a ensuite disparu du lieu de Villefranche. Un exploit de Pierre Bouissou, huissier au siège général d'Astarac, daté du 13 janvier 1772, déclare, après perquisition à son domicile, qu'il est absent depuis longtemps selon les dires de sa mère et de ses voisins. Il devait être conduit, comme on le sait, aux prisons de Masseube. Certains affirment qu'il est parti dans les îles. Mais, nous apprenons finalement que Louis Dartigues interjette appel devant le Parlement de Toulouse le 6 avril 1775. Qu'est il advenu de son sort durant ces trois ans ? Les documents sont muets à ce sujet.

LA COMMANDERIE DU PONT D'ARTIGUES

compilation JC Brettes

C'est en Gascogne, surtout, que l'Ordre de Santiago eut une existence active, fort peu connue si l'on s'en tient aux indications fournies par son Bullaire.

Celui-ci fait mention (page 190) de l'échange survenu entre l'Archevêché de Compostelle et l'Ordre de St Jacques en 1254, acte signé par le Commandeur de Gascogne G. Didaci (Gonzalo Diaz).

« Nous vous donnons et concédons, dit l'Archevêque Johannis, l'hôpital de Pontis de Ortiga qui est en Gascogne, avec tous les hôpitaux que nous avons et devons avoir dans toute la Gascogne et dans tous les autres lieux confinant jusqu'à Sainte Marie de Rocamadour, jusqu'à la cité de Toulouse et jusqu'à celle de Bordeaux, avec toutes les possessions et appartenances que présentement ont les dits hôpitaux. » Mais les noms de ces hôpitaux ne sont pas indiqués.

Faut-il les rechercher dans une Bulle antérieure d'Alexandre III, du 20 mars 1178, confirmant à l'église de Compostelle la possession d'églises et hôpitaux situés en France? On ne trouve en cette liste que peu de noms d'hôpitaux : le Pont d'Artigues, Montcassin, et deux maisons de soins (léproseries) l'une sur la Garonne, en l'épiscopat de Toulouse ; l'autre sur route près de Léguevin ; entre 1178 et 1254, ces possessions ont pu être modifiées.

C'est, en réalité, l'hôpital du Pont d'Artigues qui semble avoir été considéré comme Tête d'Ordre en cette région. (*Ainsi le considéra Daignan du Sendat (Mémoires pour servir à l'histoire du diocèse d'Auch).*)

Cet hôpital, situé sur une route du pèlerinage qui conduisait du Puy à Ostabat, entre l'étape de Lectoure et celle d'Eauze, s'élevait à l'entrée d'un pont romain sur la rivière l'Osse. Une Commanderie santiaguiste y prit place lors de l'échange de 1254.

La Maison de ces Chevaliers, la chapelle qui l'accompagnait, ont disparu; il n'est plus trace de l'hôpital. Mais le vieux pont existe encore avec ses arches inégales, plusieurs fois réparées, et l'on retrouve, sous l'asphalte recouvrant le sol, les grosses pierres qui pavèrent le chemin suivi par les pèlerins et toujours utilisé.

Ces survivances permettent de situer l'établissement santiaguiste. Le terrier des Dames de Fontevault de Vopillon dont le monastère était tout proche, fait savoir, en 1641, que restait l'église; c'était alors N.D. du Pont; elle figure encore en 1744, sur la carte de Cassini; une croix l'indique: - « chapelle de Lartigue », - en effet, un chemin se détachant là conduit au village de ce nom, en direction de Montréal.

S'il ne reste rien du sanctuaire, on croit en retrouver des vestiges en une métairie proche du pont nommée l'Espérance, reconstruite vers 1860, abandonnée depuis.

Il n'y a là, au long du chemin, que des champs; on est tenté d'en fouiller le sol qui laisse échapper de nombreuses traces de constructions; un beau chapiteau trouvé dans ces terrains montre une élégante décoration où l'on reconnaît le style particulier au XII^e s.

L'établissement de l'hôpital du pont d'Artigues, dont la création remonte à l'époque où s'organisait le pèlerinage (XII^e s.) avec l'appui de l'abbaye bénédictine de Cluny et par les soins de l'Archevêque de Compostelle Diego Gelmlrez, s'insérait dans le vaste plan de protection des pèlerins confié aux soins de Templiers, d'Hospitaliers de St Jean de Jérusalem, de Chanoines Réguliers de St Augustin.

L'Ordre de St Jacques de l'Epée n'occupait ce lieu que peu de temps, douze ans à peine. L'Archevêque d'Auch Amanieu II d'Armagnac acheta cette Commanderie en 1268 pour y installer un Ordre créé en 1128 par un Archevêque auscitain de même prénom: Amanieu I de Grésilhac, et confirmé par une Bulle de Grégoire IX en 1230.

Fondé « à l'instar » de celui de Santiago et prenant le nom même du Saint protecteur, il s'intitulait « Ordre de St Jacques », ajoutant « de la Foi et de la Paix. »

Cette désignation entraîna bien des confusions.

Ce n'était plus spécialement de la défense des pèlerins qu'était chargée cette Milice, mais de faire rentrer dans les biens de l'Église ce qui en avait été détourné par les violences de la guerre albigeoise.

Déjà cet Ordre était en décadence lorsqu'on tenta de le reconstituer en l'installant au Pont d'Artigues, en 1268.

Cette date met fin à la présence en ce lieu de l'Ordre de Santiago ; l'acte de vente fut signé par le Chevalier santiaguiste Pedro de Vargas, au nom du Maître, qui était alors D. Pelayo Perez Correa.

La présence de l'Ordre de Santiago hors d'Espagne a nécessité bien des recherches. C'est ainsi que, pour la France, - où ses possessions ont même été tenues pour douteuses -, les documents qui auraient dû se trouver groupés à Uclès puis réunis à l'ARCHIVO HISTORICO de Madrid se révélèrent décevants. L'Archivo ne conservait que peu de traces; une liasse cotée 124 (n° 2, 3, 6, 15, 16, 20, 23, 31, 33), parchemins ayant trait surtout à des questions de prêtres. Un seul (N° 6) qui figure également au GALLIA CHRISTIANA - semblait important, mais il contenait une erreur grave, associant à l'Ordre Militaire de Santiago une autre Milice créée en France, « à l'instar » de cet Ordre, mais de but très différent sous le nom de « Ordre de St Jacques de la Foi et de la Paix », désignation qui entraîna bien des confusions.

Partant du Bullarium de l'Ordre de Santiago, qui signalait des possessions de l'Ordre en France, une Commanderie de l'Ordre espagnol était indiquée (p. 190, Ecr. 1, année 1254) en Gascogne : Pontis de Ortiga « quod est in Vasconia »; il s'agissait de situer celle-ci. On chercherait vainement un lieu de ce nom. C'est en consultant, à la Bibliothèque Municipale d'Auch, un manuscrit du XVIII^e s., de Daignan du Sendat, sous le titre : Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique du diocèse d'Auch » (T. T. 83 et 86, pp. 942 à 1552) que j'appris que la Tête de « l'Ordre d'Uclès » en Gascogne avait été la Commanderie de Pont d'Artigues.

Je trouvai ce pont entre Larresingle et Vopillon (Gers), mais nulle trace de Maison santiaguiste en ces lieux. Un ouvrage d'Adrien Lavergne (Les Chemins de St Jacques en Gascogne) signalait la « Maison des Religieux Chevaliers protecteurs des Pèlerins » comme ayant encore (1887) sa Chapelle, marquée par Cassini dans une de ses cartes. Une photocopie de la feuille 160 du T. II de cette carte me fut procurée par la Bibliothèque Nationale de Madrid. Y figurait une « Chapelle de l'Artigue ». Ainsi me fut-il possible de retrouver, à son emplacement, des vestiges de la Commanderie, traces confirmées sur place par un Terrier (celui des Dames de Fontevault, datant de 1641), situant la terre de la Commanderie « près du Champ du Pont et chemin roumieu et de l'église de N. D. du Pont ».

Pour les autres Commanderies Santiaguistes d'Orion, Manciet et Bessaut, la recherche fut plus facile ; elles figuraient dans les listes publiées par Luis de Salazar sous le titre « Los Comendadores de la Orden de Santiago », listes établies en 1734.

Consulté également :

- HISTOIRE de la GASCOGNE, par Montlezun (T. V);
HISTOIRE DU GRAND PRIEURÉ DE TOULOUSE, M. du Bourg.
PEREGRINACIONES A SANTIAGO par L. Vazquez de Parga, J.M. Lacarra
et Urla Riu, Madrid 1911.
HISTORIA DE LA SANTA IGLESIA DE COMPOSTELA,
par A ·Lopez Ferreiro, Santiago 1909.
LE PELERINAGE DE COMPOSTELLE, Elle Lambert, Toulouse 1959.
LES CHEMINS DE ST JACQUES EN GASCOGNE, Adrien Lavergne;
Bordeaux 1887.
St JACQUES ET LES CHEMINS DE COMPOSTELLE, Jean Secret, Paris,
1955.
CHEMINS ROUMIEUX ET HÔPITAUX EN BtARN, Constant Lacoste.
LE LIVRE ROUGE DU CHAPITRE MIITROPOLITAIN DE STAMA-
RIA D'AUCH (1908; pp. 241-482) donne une étude de l'Abbé Duffour sur
Manciet et Dému, différenciant les biens de l'Ordre de Santiago de ceux de l'Ordre
de St Jacques de la Foi et de la Paix.
PETITE REVUE CATHOLIQUE DU-DIOCÈSE D'AIRE et DAX, 1872.
LE POUILLÉ D'AIRE, par l'Abbé Cazaubon, 1749, donne les noms de
Comanderies.
LA REVUE DE GASCOGNE (Sté Historique du Gers, Auch) : Articles sur
Bessaut, par V. Foix (1911, Septembre-Octobre; Comanderies de St
Jacques : TT. VI, XI, XVII, XVIII, XX, **XXI**, **XXV**, **XXXI**, **XXXIII**.
Article sur Ordres religieux et militaires en Gascogne, par Bladé (T,
XVIII, 1877).
Autre article sur ces mêmes Ordres, par Adrien Lavergne.
BULLETIN DE LA société ARCHÉOLOGIQUE DU GERS
(Auch) ;Articles sur Hôpitaux et Hospices, par Mouchan (1914, 1915, 1917,
1920. & TI XV, XVI, XVIII, XXI XXV, XL, XLVII). Article sur les voies
romaines, par Mazeret (1938, 1• Trlm.).
BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE BORDA (Dax) : Articles sur les
Comanderies dans le Département des Lan- des, par l'abbé Départ (1884, et 3•
Trim. et 1895, 4• Trim.). Pour d'autres réglons de France, le Bullarium (page 28,
Ecr. 1) indique la Comanderie d'tampes. Des renseignements aima- blement
fournis par la Comtesse de St Périer (Conserv. du
Musée d'ttampes) m'ont permis d'en trouver la trace.

L'existence de l'Ordre de Santiago au Portugal est plus facile à retracer ; bien des ouvrages en parlent :

HISTOIRE GÉNÉRALE DU PORTUGAL, M. de la Clède, Paris 1735.

MONARCHIA LUSITANA, Brandao, 1690.

HISTORIA TRIPARTITA, par Fr. Ag. de Santa Maria; Lisbonne 1724.

CRONICA DE DON DINIS, par Rui de Pina, Porto 1945.

ORDENES MILITARES PORTUGUESES (ORDEN DE SANTIAGO) par Manuel Roquette, Leiria, 1920.

LOS CABALLEROS PORTUGUESES EN LAS ORDENES MILITARES ESPOLAS, Marquise de Ciadoncha, Lisbonne 1946.

COMENDEIRAS DE SANTIAGO, T. M. de Sousa, Lisbonne 1940.

CASTLES OF PORTUGAL, Almeida d'Eça. Lisbonne 1925.

NB :

La Commanderie du Pont d'Artigues (de Lartigue), située sur la via Podiensis, jouxtait le pont du même nom. Le pont d'Artigues; grâce à l'association Artiga, a fait l'objet d'une réfection et est inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco.

On consultera avec intérêt le site indiqué ci-dessous :



<https://rhone-s.amis-st-jacques.org/le-pont-de-lartigue-32/>



<https://www.artiga-patrimoine.fr/>



[Creative Commons Attribution-Share Alike 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/) Jcb-caz-11

DESSINE MOI UN ARBRE



Si notre campagne de publication d'arbres généalogiques se poursuit ainsi depuis une vingtaine d'années - elle avait commencée avec le N°19- c'est qu'elle est porteuse d'échange et de découvertes prometteuses pour nos adhérents.

Combien de membres du GGG se sont retrouvés avec des parentés certes souvent éloignées mais combien enrichissantes pour leur propre généalogie.

Dans cet esprit nous avons mis en ligne sur notre site internet, et cela depuis longtemps, l'ensemble des arbres agnatiques ou cognatiques publiés à ce jour.

Voir rubrique Adhérents : Arbres des adhérents

Nous continuons toujours une double publication à la fois numérique - accessible à nos seuls Adhérents sur le site - et nous poursuivons la diffusion imprimée.

On est en présence là d'un outil de synthèse, souvent négligé par les chercheurs, et qui fait pourtant gagner un temps précieux dans la connaissance des familles de la Gascogne gersoise. Pourquoi refaire ce qui a déjà été fait ?

Par ailleurs l'archivage de ces travaux à la BNF assure à la fois leur pérennisation et la possibilité de consultation.

Pourquoi ne pas faire pousser nos arbres? En continuant d'assurer un lien entre le passé le présent et l'avenir. Nous ne pouvons donc que vous inviter à suivre les traces de vos prédécesseurs en publiant arbres agnatiques ou cognatiques qui sont bien la synthèse de vos travaux à un moment donné.

Les modèles d'arbres sont toujours téléchargeables sur notre site : <http://genealogie32.net/>(Menu principal rubrique Téléchargements)

Christian SUSSMILCH

**Généalogie
Gasconne
Gersoise**

Arbre Agnatique.

Adhérent N° 82

Nom: Mme. LECOMTE Ginette

Conjoint	Ascendant	Frères et sœurs
Nom DASTE Prénom Marie Anne ● ✕ □ 10.02.1824 Labarhète (32)	Nom PANDELLE dit MOULIÉ Prénom Raymond ● ✕ □ 16.11.1814 Labarhète (32)	
Nom CLAVERIE dit LARROUTIS Prénom Quitterie ● 30.01.1797 St Mont (32) ✕ 24.10.1825 St Mont □	Nom PANDELLE dit PASTERIS Prénom Pierre ● 30.06.1798 Labarhète (32) ✕ 24.10.1825 St Mont □ 09.02.1871 St Mont	Jean Pierre ● 30 Thermidor an III Bernard ● 15 Pluviôse an X
Nom DUBOS Prénom Alexandrine ● 20.09.1837 St Mont ✕ 27.10.1856 St Mont □ 21.06.1905 Tarbes	Nom PANDELLE Prénom Jean Pierre ● 21.10.1828 St Mont ✕ 27/10.1856 St Mont □ 15.02.1891 St Mont	
Nom CAPDEVIELLE Prénom Jean ● 14.05.1859 Castepugon (64) ✕ 23.11.1885 St Mont □ 28.10.1935 Sorbets (32)	Nom PANDELLE Prénom Quitterie Eulalie ● 23.01.1863 St Mont ✕ 23.11.1885 St Mont □ 02.04.1926 Riscles	
Nom Prénom ● ✕ □	Nom Prénom ● ✕ □	

Généalogie
Gasconne
Gersoise

Arbre Agnatique.

Adhérent N° 82

Nom: Mme. LECOMTE Ginette

Conjoint	Ascendant	Frères et sœurs
Nom NODENOT Prénom Jeanne Frize <input checked="" type="radio"/> 19.09.1795 Beaumarchés <input checked="" type="radio"/> 09.12.1818 Beaumarchés <input type="checkbox"/> 04.12.1867 Beaumarchés	Nom COMTE dit CONTÉ Prénom François <input checked="" type="radio"/> 21.07.1783 Beaumarchés <input checked="" type="radio"/> 09.12.1818 Beaumarchés <input type="checkbox"/> 10.08.1859 Beaumarchés	
Nom CUHAPE Prénom Jeanne <input checked="" type="radio"/> 02.11.1822 Peyrusse Grande <input checked="" type="radio"/> 15.05.1820 Beaumarchés <input type="checkbox"/> 21.06.1895 Beaumarchés	Nom COMTE Prénom Jean Marie Pierre <input checked="" type="radio"/> 15.05.1820 Beaumarchés <input checked="" type="radio"/> 11.06.1849 Beaumarchés <input type="checkbox"/> 02.11.1880 Beaumarchés	Lois <input checked="" type="radio"/> 1823 Silvin
Nom MOUNIC Prénom Pierre <input checked="" type="radio"/> 1853 Sarraçachies <input checked="" type="radio"/> 20.05.1877 St Aunis Lengros <input type="checkbox"/> ?	Nom COMTE Prénom Louise Marie <input checked="" type="radio"/> 15.10.1850 Beaumarchés <input checked="" type="radio"/> 20.05.1877 St Aunis Lengros <input type="checkbox"/> 28.10.1919 Tours	Pierre <input checked="" type="radio"/> 1853
Nom Prénom <input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="checkbox"/>	Nom Prénom <input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="checkbox"/>	
Nom Prénom <input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="checkbox"/>	Nom Prénom <input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="checkbox"/>	

Nota : Les personnes d'une même génération doivent obligatoirement se trouver sur un même "étage" Les frères et sœurs sont ceux de l'ascendant correspondant et ils sont les enfants du couple qui se situe à la génération précédente.

Généalogie
Gasconne
Gersoise

Arbre Agnatique.

Adhérent N° 297

Nom: Mme.ROBERT Françoise

Conjoint	Ascendant	Frères et sœurs
Nom BESSAGNET Prénom Marie <input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="checkbox"/>	Nom DUMONT Prénom Jacques <input checked="" type="radio"/> ca 1734 <input checked="" type="radio"/> 12.02.1760 Auch St Orens <input type="checkbox"/> 20.10.1814 Auch	Catherine
Nom SOUCADOCH Prénom Bernarde <input checked="" type="radio"/> 13.10.1773 Auch <input checked="" type="radio"/> 13.09.1796 Auch St Orens <input type="checkbox"/>	Nom DUMONT Prénom Éloi <input checked="" type="radio"/> 01.12.1767 Auch St Orens <input checked="" type="radio"/> 13.09.1796 Auch St Orens <input type="checkbox"/>	Jean Pierre <input checked="" type="radio"/> 1761 Auch St Orens Joseph <input checked="" type="radio"/> Auch St Orens Jean <input checked="" type="radio"/> 1765 Auch St Orens
Nom THUET Prénom Françoise <input checked="" type="radio"/> 19 Germinal An X la Rochefoucauld <input checked="" type="radio"/> 08.04.1823 Luçon <input type="checkbox"/> 31.07.1870 Luçon	Nom DUMONT Prénom Jacques <input checked="" type="radio"/> Pujos23.10.1800 Auch <input checked="" type="radio"/> 08.04.1823 Luçon <input type="checkbox"/> 14.02.1828 Ste Hermine	François <input checked="" type="radio"/> 1799 ; Catherine ; Michel <input checked="" type="radio"/> 1807 ; Paulin Éloi <input checked="" type="radio"/> 1813 ; Catherine <input checked="" type="radio"/> 1816, tous à Auch St Orens
Nom JOSELON Prénom Éléonore <input checked="" type="radio"/> 25.05.1834 La Lemerie (85) <input checked="" type="radio"/> 22.04.1856 St Michel (85) <input type="checkbox"/> 06.04.1913 Luçon(85)	Nom DUMONT Prénom Léandre <input checked="" type="radio"/> 02.07.1827 Ste Hermine (85) <input checked="" type="radio"/> 22.04.1856 St Michel <input type="checkbox"/> 30.03.1878 St Michel	Jacques <input checked="" type="radio"/> Ste Hermine
Nom LE HEUTRE Prénom Alexandre <input checked="" type="radio"/> 20.06.1852 La Roche sur Yon <input checked="" type="radio"/> 05.11.1877 St Michel en l'Herm <input type="checkbox"/> 30.09.1919 Poitiers	Nom DUMONT Prénom Marie Louise <input checked="" type="radio"/> 12.03.1857 St Michel en l'Herm <input checked="" type="radio"/> 05.11.1877 St Michel en l'Herm <input type="checkbox"/> 11.08.1934 Poitiers	Victor <input checked="" type="radio"/> 1859 Jacques Aleide, Aurore, Louise

ARBRE AGNATIQUE

Conjoint	Ascendant	Frères et sœurs
Nom AZEMA Prénom Marguerite ○ /1743 ✕ /1743 > 01.07.1743 - Corneillan	Nom DOAT Prénom Raymond ○ /1743 ✕ /1743 >	
Nom DAZEMA Prénom Marie (Lacave) ○ 17/11.1741 - Corneillan ✕ 08.02.1768 - Corneillan > 30.08.1811 - Corneillan	Nom DOAT Prénom Bernard dit La cave ○ 24.2.1743 Corneillan ✕ 08.02.1768 Corneillan > 16.4.1806 Corneillan	
Nom BETNA Prénom Bernard (Charlot) ○ 22/01/1761 - Segos ✕ 07/11/1795 - Segos > 22.08.1839 - Segos	Nom DOAT Prénom Marguerite ○ 09.12.1768 Corneillan ✕ 07.11.1795 Segos > 14.06.1845 Segos	
Nom LACAZE Prénom Bernarde ○ ? - de Bilhère (64) ✕ /1719 > /1759	Nom BETNA Prénom Bernard ○ ? de Bilhère (64) ✕ /1719 > /1759	
Nom DÜFAU Prénom Magdeleine dit Baron ○ /1733 ✕ 29.05.1759 - Segos > 6.02.1803 - Segos	Nom BETNA Prénom Charles (Charlot) ○ ca 1719 ✕ 29.05.1719 Segos > 22.09.1798 Segos	
Nom DOAT Prénom Marguerite ○ 9.12.1768 Corneillan ✕ 7.11.1795 Segos > 14.6.1845 Segos	Nom BETNA Prénom Bernard (Charlot) ○ 22.01.1761 Segos ✕ 07.11.1795 Segos > 22.08.1839 Segos	
Nom DESPAGNET Prénom Pierre ○ 11.9.1794 Latrille-Aire (40) ✕ 23.11.1834 Segos > 24.10.1876 Aire s/ Adour (40)	Nom BETNA Prénom Anne ○ 14.07.1805 Segos ✕ 23.11.1834 Segos > 13.07.1845 Aire (40)	
Nom DASTE Prénom Marie ○ /1731 ✕ ca /1747 > 1795	Nom LASTECOURES Prénom Jean ○ ca /1731 ✕ ca /1747 > /1795	Marianne Lastécouères
Nom BRUZON Prénom Marie (La fortune) ○ 2.10.1771 Maumusson ✕ 10.02.1795 Lagniau > 18.10.1827 Maumusson Lagniau	Nom LASTECOURES Prénom Pierre ○ 23.04.1757 Risle ✕ 10.02.1795 Lagniau > 18.10.1827 Maumusson Lagniau	Jean LASTECOURES - HAGUET Jean-Pierre Lastécouères
Nom LAMENSANS Prénom Pierre ○ 30.08.1795 Aire s/ A. (40) ✕ 27.01.1823 Lagniau (32) > 18.08.1866 Aire (40)	Nom LASTECOURES Prénom Marguerite ○ 08.03.1801 Lagniau (32) ✕ 27.01.1823 Lagniau > 08.05.1881 Aire s/Adour (40)	



PUBLICATIONS

2023 s'inscrit dans la continuité de nos publications et communications .



DVD Rom 2022

Par Yves TALFER

Edition	Paroisses/Communes	Naissances	Mariages	Décès	Total des actes
2021	349	385 520	146 923	272 153	804 596
2022	352	394 095	148 710	279 478	822 283
Différence	3	8 575	1 787	7 325	17 687

La grande majorité des bénévoles oeuvrent dans le cadre de VISAGe dont la base de données s'enrichit d'environ 50 000 actes chaque année.

Celle du PNDS contient désormais 822 283 actes, et 352 paroisses ou communes dont 272 communes actuelles, soit 58% des 466 que compte le département du Gers, et aucun des 17 nouveaux cantons Gersois n'est oublié.

Les transcriptions et numérisations des paroisses suivantes figurent désormais dans l'édition 2023 du PNDS.

Cotes des registres	Paroisses / Communes	Actes
5 E 48bis	Azimont, Lambez (Auradé)	BMS 1677-1737
E 1747	Azimont, Lambez (Auradé)	BMS 1727-1766
E 1748	Azimont, Lambez (Auradé)	BMS 1767-1791
E Sup 612	Auradé	BMS 1649-1673
E Sup 613	Auradé	BMS 1674-1728
E Sup 614	Auradé	BMS 1729-1736
E 1740	Auradé	BMS 1737-1752
E 1741	Auradé	BMS 1753-1770
E 1742	Auradé	BMS 1771-1791
5 E 382	Maignaut (Maignaut-Tauzia)	BMS 1737-1789
E Sup 617	Endoufielle	BMS 1631-1667
E Sup 618	Endoufielle	BMS 1659-1662
E Sup 619	Endoufielle	BMS 1668-1699
E 1797	Endoufielle	BMS 1737-1755
E 1798	Endoufielle	BMS 1756-1773
E 1799	Endoufielle	BMS 1774-1791



Fourcès, Pont d'entrée et Tour de l'Horloge



Jean Noël Lafargue

DVD GGG 2023

DEPOUILLEMENT au 31.12.2022



Généalogie Gasconne Gersoise, 7 rue Aristide Briand, 33 230 COUTRAS

BON DE SOUSCRIPTION

(à renvoyer accompagné du paiement par courriel ou par la poste à Généalogie Gasconne Gersoise, 7 rue Aristide Briand, 33 230 COUTRAS

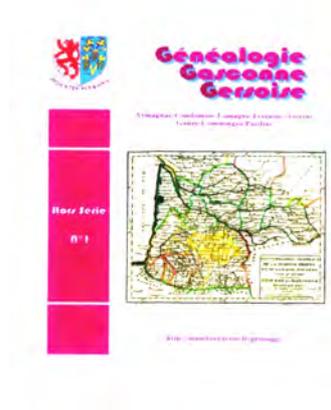
GGG Dépouillement au 31.12.2022 sera disponible pour les adhérents en souscription à 25€ jusqu'au 31.03.2023 - 30€ après. Le DVD sera disponible fin Mars 2023. Pour les adhérents ayant souscrit à une version antérieure le prix sera de 20€.

Adhérent N° :.....
NOM.....
PRENOM.....
ADRESSE.....
Code Postal..... VILLE.....
Tél Emel.....

CommandeExemplaire(s) du DVD ROM Dépouillement 2022

A..... le.....
Signature :

Hors-série N°1



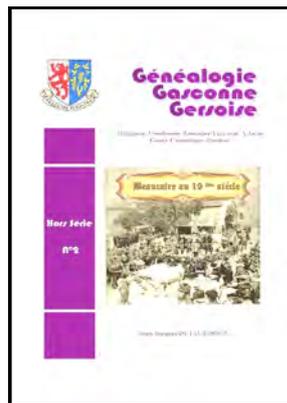
Il est le fruit d'une réflexion collective de vos administrateurs et revêt un double aspect:

- Celui d'un vade-mecum pour le généalogiste : l'objet de la première partie est la question du rapport entre la génétique et la généalogie et ensuite les particularités de la généalogie en Gascogne à partir d'exemples et d'illustrations pratiques . Il fait référence aux travaux publiés par notre association depuis l'origine.
- Celui d'un ouvrage de référence sur deux thématiques qui nous sont propres : le fait gascon et l'émigration. Enfin des annexes renseignent d'une manière précise sur le travail effectué. C'est un ouvrage toujours d'actualité pour les nouveaux adhérents qui veulent mieux connaître les ressources du GGG.

[Version imprimée](#)

Hors-série N°2:

Beucaire au 19^{ème} siècle



Comme tous les villages de notre région, Beaucaire a bénéficié tout au long du XIX^o siècle d'une évolution qui a transformé son aspect et bouleversé l'esprit de ses habitants.

La lecture des registres des délibérations du Conseil Municipal, la consultation des archives diocésaines et de la série M des Archives Départementales du Gers, permet de découvrir un village en pleine mutation. On achète un presbytère que l'on reconstruit par la suite, on construit une maison d'école et une mairie, on rebâtit l'église, on perce une nouvelle avenue, on agrandit la place publique, on éloigne le cimetière du centre du village, la commune de Pardeilhan est rattachée à celle de Beaucaire et l'on établit des foires. Le commerce est prospère et la population s'enrichit peu à peu. Beaucoup de maisons neuves sont construites entre 1850 et 1885, comme en témoigne la matrice cadastrale.

L'ouvrage de Jean Jacques DUTAUT-BOUE est main-

Hors-série N°3 :

Les VERNEJOUL du Moyen-Âge à nos jours

1090-2001 ! Neuf siècles que le nom de Vernejoul s'illustre en France, et particulièrement dans le Sud-Ouest. Au cœur du comté de Foix sous le règne de Roger II de Foix, apparut vers 1090 Roger 1^{er} de Vernejoul, chevalier, premier mailon connu d'une famille noble qui produisit plusieurs chevaliers et dont nous allons suivre la trace du XI^{ème} au XX^{ème} siècle.

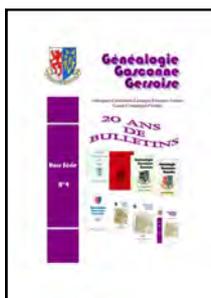


La descendance de Roger 1^{er} de Vernejoul, durant vingt-quatre générations connut de nombreuses vicissitudes, leur sympathie vis-à-vis de cathares les obligea à quitter la châtellenie de Vernajoul, leur terre d'origine ; puis, émigrés en Bas Limousin, ils adhèrent à la Réforme et durent s'exiler de nouveau vers des terres plus hospitalières vis-à-vis des huguenots, pour se fixer définitivement en Guyenne, au château de La Roque David. Ils eurent à y subir exactions et dragonnades au XVIII^{ème} siècle. Les ruines du château de La Roque- David à peine relevées en 1776, ils eurent à faire aux révolutionnaires. Trois fois bannie de ses terres, la famille de Vernejoul fournit un nombre important de serviteurs de l'Etat, tant militaires que magistrats, ainsi que bon nombre de ministres du culte, pasteurs ou prêtres. Fidèles à leurs origines chevaleresques et à leur devise « mieux mourir que se ternir », les Vernejoul s'attachèrent à ce que leur vie soit un « hymne à l'Eglise et à la Patrie ». **Mots clés** : *Généalogie, Noblesse, Comté de Foix et Gascogne, Catharisme, Protestantisme.*

Cet important travail de Pierre de Vernejoul - que nous publions en édition numérique - est issu de sa Thèse de Docteur en Histoire de l'Université Paris IV-SORBONNE (Ecole doctorale d'Histoire Moderne et Contemporaine) et donne en 2 Tomes et sur plus de 1 200 pages un éclairage nouveau sur 1 000 ans de l'histoire de France. (Nous avons adjoint à cette publication le travail que réalisait Pierre de Vernejoul, peu avant sa disparition, et qui portait sur « Le Duel du Pré aux Clercs » où s'illustrèrent d'Artagnan et un certain Bernajoux....)

Version numérique uniquement

Hors-série N°4 :
20 ans de bulletins



Le Hors-Série N°4 « 20 ans de bulletins » est disponible sous forme numérique (support CD uniquement). La vie de la Généalogie Gasconne Gersoise est ponctuée depuis 1991 par la parution trimestrielle du bulletin.

Au 1er trimestre 2012, 78 bulletins ont été publiés. Mettre à la disposition de nos adhérents sous forme numérique ce fonds éditorial est l'un des objectifs poursuivis par notre association.

Pour ce travail de numérisation nous avons volontairement supprimé certaines pages maintenant obsolètes (liste des adhérents, état du dépouillement...) ou publiées par ailleurs comme les Questions/Réponses.

Vous avez maintenant à votre disposition sous une forme facilement consultable 20 ans de parution.

Version numérique

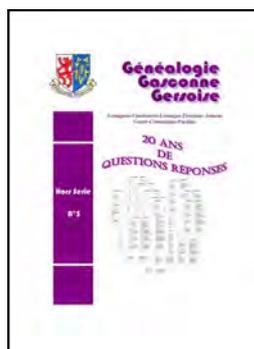
Hors-série N°5 :

20 ans de Questions Réponses

Vous avez maintenant à votre disposition sous une forme facilement consultable 20 ans de parution. Depuis maintenant plus de 25 ans , le service recherche, d'abord animé par Jean Claude BRETTE, et maintenant par Mle FRANZIN ET Mr BAQUÉ répond aux questions posées par les adhérents.

De 1991 à 2012, plus de 2 100 questions ont été posées. Toutes ces questions n'ont pas trouvé de réponse mais le taux de réussite s'établit cependant à 65%.

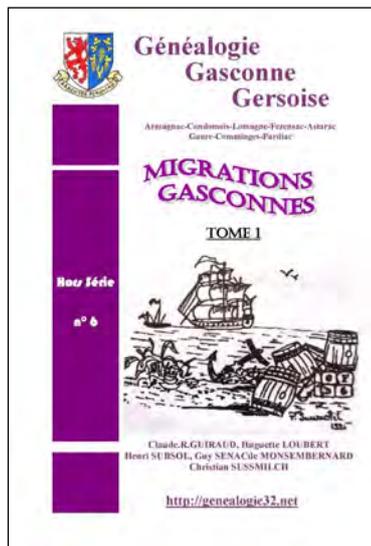
Pour l'exploitation de cette publication-uniquement disponible sur CD-ROM-Il vous faut disposer d'Acrobat Reader X (*disponible gratuitement en téléchargement sur le site <http://www.adobe.com.fr>*). Une fois le programme lancé, cliquer sur « Edition »(barre du haut) puis « Rechercher ». La simple indication du patronyme dans la case « Rechercher » renvoie au nom de famille convoité dans la mesure où ce nom est présent dans la base.



Version numérique

Hors-série N°6 :
Migrations Gasconnes

Tome 1



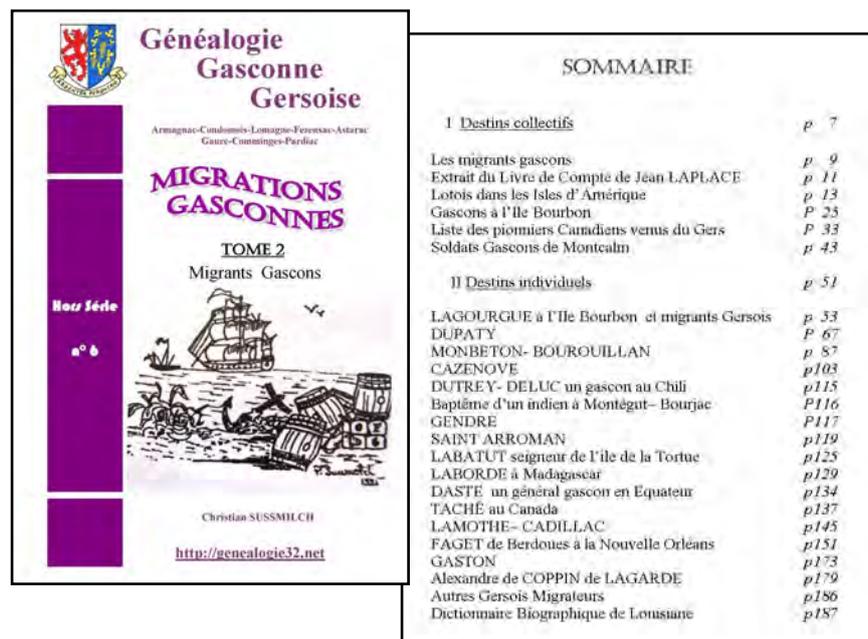
SOMMAIRE	
<i>Autour de l'émigration Gersoise en Amérique</i>	7
<i>L'odyssée de Pierre Loubère</i>	14
<i>Émigration gersoise en Amérique au XIX^{ème} siècle</i>	32
<i>De St Michel à St Michel la vie agitée d'Antoine Thérooux</i> ..	43
<i>Les Gaston de Mauvezin</i>	61
<i>Les migrations gasconnes : Le Québec et la place royale</i>	65
<i>Aux-Aussat et Lannefrancon</i>	74
<i>Regards sur la généalogie Québécoise</i>	80
<i>Une lettre de Frontenac : gouverneur du Canada</i>	87
<i>L'émigration des Barcelonnettes</i>	97
<i>Les orgues CASAVANT</i>	100
<i>54 pionniers Gascons au Québec</i>	105
<i>Passagers pour les Isles au départ de Bordeaux 1717-1787.</i>	111
<i>Gascons aux Antilles au XVIII^{ème} siècle</i>	114
<i>Émigration protestante du Fezensaguet au XVII^{ème} siècle</i>	116
<i>Programmes de recherche</i>	119

Cet ouvrage fait le point des études menées sur les différentes migrations qu'a connues la Gascogne en général et le Gers en particulier depuis le 17^{ème} siècle. Certaines études sont d'ordre général et d'autres plus centrées sur les migrants et leur histoire personnelle. Nous avons décidé de publier un premier Tome plus axé sur les questions générales des migrations des Gascons. Ainsi un deuxième Tome portera sur les parcours individuels ou collectifs des différents acteurs et établira et renverra à une base de données numérique facilitant la recherche.

[Version imprimée](#)

**Hors-série N°6 :
Migrations Gasconnes**

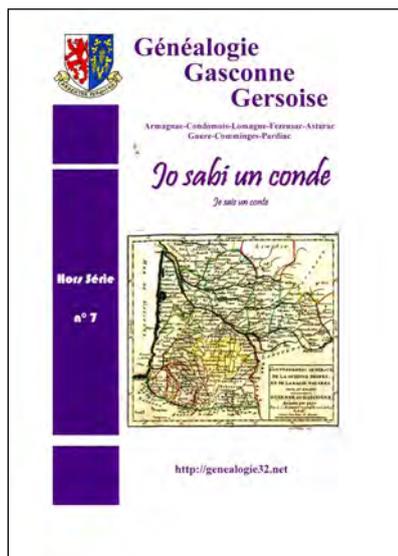
Tome 2



Dans la continuité du Tome 1, ce deuxième ouvrage rend compte des investigations qui ont pu être faites concernant de nombreux gascons. Ce Tome 2 s'il donne un inventaire des gascons partis en Louisiane (p 187) donne de nombreuses informations sur les parcours individuels des familles LAGOURGUE, DUPATY, LABATUT, FAGET, TACHÉ, LABORDE... qui sont souvent surprenants. Bien sûr le présent volume est loin d'être exhaustif mais il peut constituer un bon levier pour de futures recherches puisqu'il renvoie aussi à de nombreux sites internet dispensateurs d'informations généalogiques.

[Version imprimée](#)

Hors-série N°7 :
Jo sabi un conde
/ Je sais un conte



SOMMAIRE	
Contes et Légendes de Gascogne	P 9
La Ilahuto	P 15
Lo lop malau	P 19
L'Estene habile	P 21
Le loup perdu	P 26
Johan lo Figre	P 29
La Guerre des Escargots	P 35
Charivari à Lectoure	P 45
La Messa de las Hautamas	P 47
Lo Viatge deu Joanot	P 49
La Leçon deu Joanet	P 53
Aux cadets de Masseuba	P 54
Lo vente deu Baptista	P 59
Las Duas Luas	P 60
Tres Grenadiers	P 61
Los Enemics	P 62
Nord et Mejorn	P 63
Lo	P 64
Las set Beras Damaiselas	P 65
La Prima	P 67
L'Estiou	P 69
L'Aoutou	P 71
L'Youer	P 73
La cigalo A la Hourmie	P 76
Carnaval es arribat	P 78
Adiu praube Carnaval	P 80
Biello Gléyso dé Boupillon	P 82

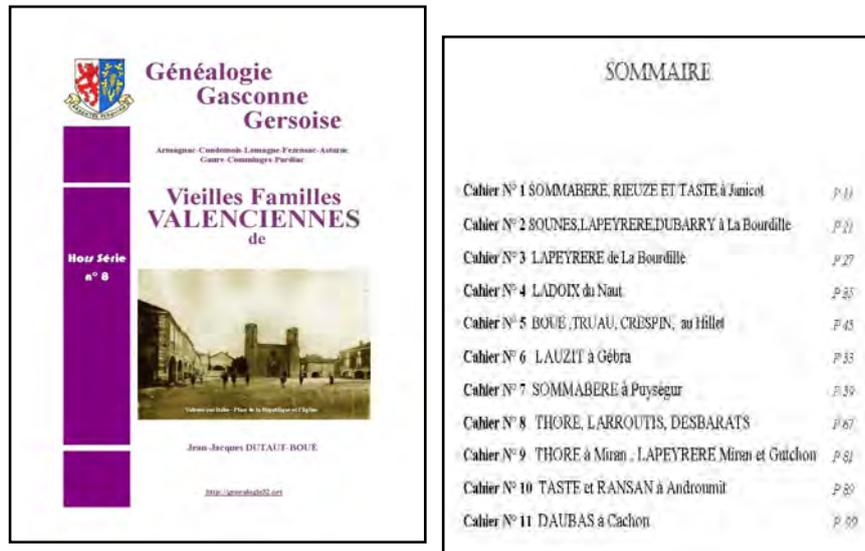
7

Elie DUCASSE pendant des années a assuré la diffusion de textes gascons, souvent issus de BLADE, avec leur traduction. Nous mettons maintenant à disposition un ensemble de texte en bilingue ce qui permet de mieux appréhender l'âme Gasconne.

Avec la complicité de Jean Jacques DUTAUT-BOUE et de Mr FURCATTE nous vous proposons une version sonore de textes qui complètent cet ouvrage.

[Version imprimée](#)

Hors-série N°8 :
Vieilles Famille de VALENCIENNES

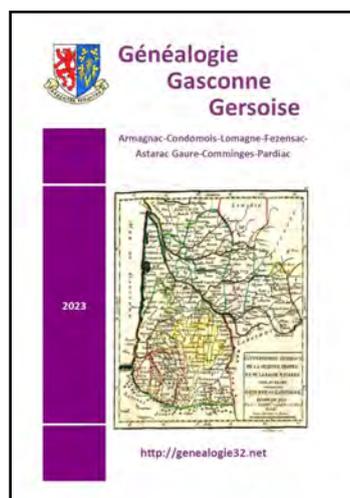


A travers les nombreux actes notariés compulsés et étudiés, Jean- Jacques DUTAUT-BOUÉ a su faire ressortir les us et coutumes d'un monde certes disparu mais qui nous interpelle encore. Il met en évidence la rigueur et le souci de la transmission qui apparaissent dans les actes de mariage notamment, moment où les partages et les arrangements commençaient. Les plus jeunes quittaient tôt la maison familiale, le droit d'aînesse subsistant, la mobilité était relative, souvent d'un canton ou d'un village à l'autre.

Comme l'auteur l'indique en conclusion : « Le Code civil de 1804 et la Révolution française n'ont rien changé à la structure sociale de notre canton. L'essentiel des comportements sociaux s'est pérennisé au XXème siècle ». Merci encore à Jean-Jacques DUTAUT-BOUÉ pour la présente contribution, et en rappelant le Hors Série N°2 *BEAUCAIRE au XIXème siècle* qu'il a consacré à son village.

[Version imprimée](#)

2023



Sommaire	
<i>Le mot du Président et AG 15.10.2022</i>	P 7
<i>Activité de nos sites pour 2021/2022</i>	P 23
<i>Violences et délinquance dans le Gers</i>	P 27
<i>Pierre Lucie</i>	P 81
<i>Bernard FAGET Sous-Préfet</i>	P 101
<i>Famille DUPUY</i>	P 117
<i>Dessine moi un arbre</i>	P 134
<i>Publications</i>	P 137
<i>Maisons Rurales du Gers au XVIIIème</i>	P 153
<i>Héraldique et généalogie</i>	P 161
<i>Généalogie et Graphologie</i>	P 177
<i>Entraide</i>	P 186
<i>La Gascogne (Notes historiques)</i>	P 189
<i>Blog Blogue</i>	P 199
<i>Quoi de neuf?</i>	P 201
<i>Ce que vous devez savoir</i>	P 206

L'édition annuelle, millésime 2023, est maintenant disponible.

Les millésimes 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022 sont encore disponibles jusqu'à épuisement des stocks.

[Version imprimée](#)

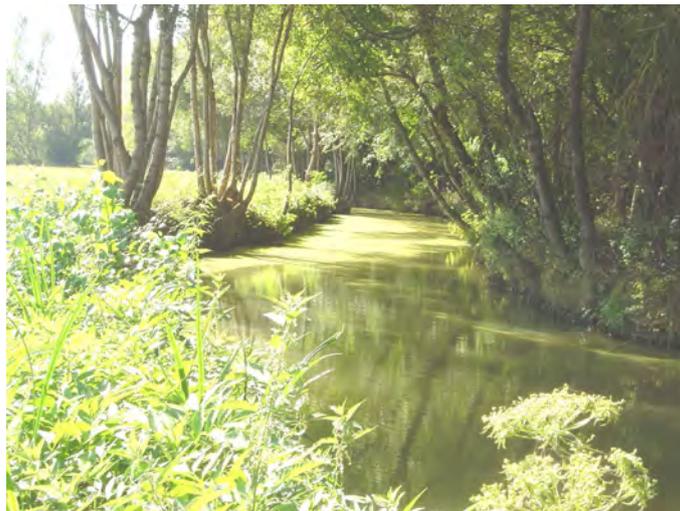


Nos publications

No
C
re

Pour commander un ouvrage :

- accéder sur notre site à la rubrique : [Adhérer au GGG](#)
- et cliquer, en fin de rubrique, sur : [Détail de votre commande.](#)

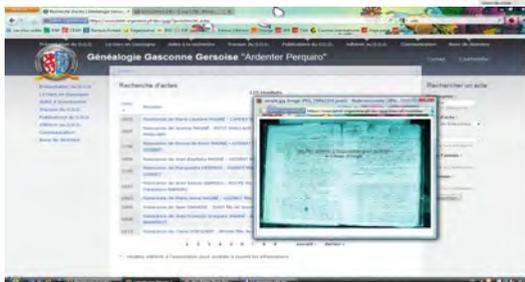
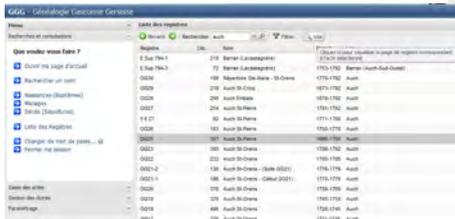
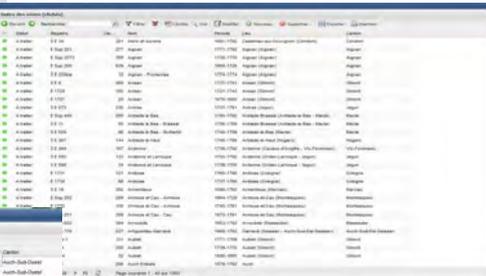
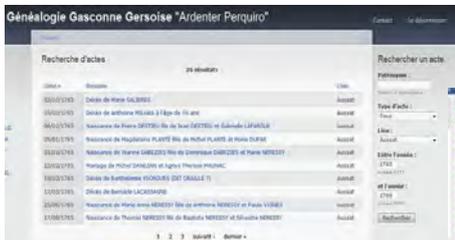


Du côté de Vopillon sur l'Osse cliché CS



Le Site incontournable du GGGéiste :

<http://genealogie32.net/>





ENTRAIDE

Les adhérents disposent pour leur recherche de plusieurs sources.

- Le Hors série N°5 (*voir page 46*) permet de consulter 20 ans de questions-réponses formulées par les adhérents. Cette compilation publiée au format PDF est facilement exploitable et évite au chercheur de perdre du temps et capitalise sur un travail déjà accompli.
- L'édition du DVD ROM des dépouillements à jour au 31.12.2022 (*voir le bon de souscription p 41*).
- la publication des arbres agnatiques et cognatiques sur notre site et dans le bulletin
- l'utilisation des forums et des blogs sur notre site
- L'application **VISAGe** (*elle permet de faire les recherches directement dans les paroissiaux jusqu'en 1792 et par l'intermédiaire des tables décennales jusqu'en 1892 de retrouver la date exacte de l'acte recherché dont on peut demander une photo numérique par le biais du formulaire d'entraide*).

Dans la rubrique : **Adhérents du GGG - Service d'entraide**, vous trouverez un formulaire de demande de reproduction numérique d'actes pour la période postérieure à 1792.

Deux types d'actes sont susceptibles de faire l'objet d'une demande de recherche.

Actes issus des registres paroissiaux ou d'Etat-Civil :

Par courriel une photo numérique de l'acte demandé vous sera transmise .Une seule recherche sera faite pour les personnes authentifiées sur le site mais non encore membres du G.G.G. Pour les adhérents et devant le succès de la formule les demandes sont limitées à 5 par mois et par adhérent. Afin de faciliter le fonctionnement du service seules seront traitées les demandes comportant la dat , le lieu, et la nature précise de l'acte

Actes issus des registres notariaux

Nous privilégions le traitement des demandes comportant le plus de précisions possibles (*actes, date, lieu, notaire...*).

Vous trouverez donc ci-après les questions posées par nos adhérents (*questions auxquelles une réponse n'a pas nécessairement encore été donnée*).

Par le biais du blog ou du forum vous pouvez demander le détail des réponses obtenues à ces questions.

Pour une demande sur notre service d'entraide Internet :
<http://www.genealogie32.net> Rubrique : **Adhérents du GGG**

° [Service d'Entraide](#)

Compléter le formulaire qui vous est proposé avec le plus de précisions possibles. Ainsi vous faciliterez le travail et permettrez d'avoir plus rapidement une réponse.

On pourra consulter l'ensemble des demandes de l'année e cours et des années antérieures sur notre site Internet Rubrique :

Adhérents du G.G.G.

Télécharger

[Télécharger un bulletin](#)

LA GASCOGNE

NOTES HISTORIQUES

par Yves TALFER et Christian SUSSMILCH

Le GGG a acquis les 23 tomes d'un ouvrage intitulé « *Notes historiques sur la Gascogne* », datant de 1920 mais n'ayant jamais été publié.

IL est le fruit des très longues années de recherche notamment aux Archives Nationales menées par Jean Paul de LACAVE LA PLAGNE BARRIS, ancien Président de la Cour de Cassation, grand officier de la Légion d'Honneur, qui ont été mises en ordre par Alexis-Cyprien LACAVE LA PLAGNE BARRIS et en partie dactylographiées par Henriette DEPIED. Il va sans dire que le fruit de cet énorme travail n'est pas disponible aux Archives Départementales du GERS.

Ce manuscrit d'une dizaine de milliers de pages est maintenant numérisé et mis en ligne sur notre site à l'intention des adhérents du G.G.G. qui souhaitent approfondir leurs connaissances sur l'histoire de la Gascogne ou découvrir de nombreux détails sur les grandes familles ou les localités du GERS. Il n'est pas envisagé d'en faire une version imprimée dont le coût serait prohibitif. Par contre nous commençons avec ce N° la publication de certains extraits. Actuellement, la table alphabétique sommaire de tous les noms cités, institutions, patronymes, toponymes ou rubriques diverses, a été chargée en priorité sur notre site, il s'agit d'un simple extrait du tome 22. Illustrant bien l'importance du travail des auteurs elle permet de se faire une première idée de l'ensemble de l'ouvrage. Une table des matières très détaillée (elle occupe plus de 500 pages), constitue le tome 23.

La collection n'est hélas pas complète, quelques parties occupant ensemble plusieurs centaines de pages sont absentes, nous espérons pouvoir combler ces lacunes.. Comme d'habitude, vous pouvez consulter ("clic gauche") ou télécharger ("clic droit" + "enregistrer sous..") les documents ci-dessous, mais attention, ils sont volumineux et leur téléchargement prend du temps.

Table alphabétique sommaire

- Tome 1 : de ABBADIE à ASTARAC
- Tome 2 : de ASTARAC à BASSOUES
- Tome 3 : de BASSOUES à BEAUDEAN et BEZOLLES (nd)
- Tome 4 : de BEAUHAS et BEZOLLES à CAMPANÈS (nd)
- Tome 5 : de CAMPEILS à CHASTENET (il manque le début)
- Tome 6 : de CHASTENET à ECOLES
- Tome 7 : de ECOLES à FLAREMBEL
- Tome 8 : de FLAMARENS à HAGEDET
- Tome 9 : de HAGET à LANNES
- Tome 10 : de LAMOTTE-POUY à LOISSAN et LOMAGNE
- Tome 11 : de LOMAGNE à MASSENCÔME
- Tome 12 : de MASSENCÔME à MONLUC
- Tome 13 : de MONNAIE à MONTESQUIOU
- Tome 14 : de MONTESQUIOU à ORNANO
- Tome 15 : de ORNEZAN à POISSY
- Tome 16 : de POLASTRON à REVIGNAN (il manque la fin)
- Tome 17 : de RIBAUTE à SAINTE-DODE (il manque le début)

- Tome 18 : de SAINT-ELIX à SAUBOMEA
- Tome 19 : de SAUMONT à TAILLAC
- Tome 20 : de TAILLE à VICBIL
- Tome 21 : de VIC-FEZENSAC à SIÈGE D'ORLÉANS
- Tome 22 : MINUTES DES NOTAIRES , TABLE ALPHABETIQUE
et SOMMAIRE
- Tome 23 : TABLE DÉTAILLÉE

Nous reproduisons au cours de ces N°s quelques notes historiques. Comme on peut le constater si ces nombreuses notes concernent l'histoire, elles ne sont pas dissociées de l'histoire des familles, donc de la généalogie. On verra que ces notes sont très documentées et renvoient vers d'autres sources qui peuvent être d'un grand intérêt pour le chercheur. Si d'aventure lors d'une foire au vieux papiers vous découvrez un des exemplaires qui nous manquent , signalez-nous le, nous pourrons ainsi compléter cet ensemble.

DAIGNAN

Famille bourgeoise de la ville d'Auch entrée dans la petite Magistrature au XVII^{ème} siècle. voir dans la revue d'Aquitaine II 424 une notice sur Daignan du Sendat.

- 17 mai 1599 Bernard Daignan bourgeois de la ville d'Auch reçoit une obligation de sommes d'argent que lui doivent les habitants de Demu et d'Espas.
- En 1603. le sieur Daignan bourgeois de la ville d'Auch est receveur des décimes au gages de 1652 livres 14 sous 4 deniers par an plus 3 deniers pour livre sur les décimes extraordinaires. (*inventaire de Lunet bibliothèque de l'archevêché d'Auch*)
- Arrêt de Toulouse du mois de juillet 1619 qui condamne Bernard Daignan à 1000 livres d'amende à la disposition de la cour et à 5000 livres envers Bernarde Daignan sa sœur pour avoir fait usage d'un testament sous la date du 10 mai 1577 faussement attribué à Guillaume Daignan père des parties; Bernard en possession des biens délaissés par le défunt Guillaume. (*Toulouse greffe du Parlement N°387*).
- 1623 . Nombreuses obligations souscrites en faveur de noble Alexandre Daignan habitant de la ville de Lectoure.
- Marguerite Daignan du Sendat épouse Jean de Junca seigneur de Doublot, ils ont pour fille Marie daignan qui épouse le 21 janvier 1646 Gabriel de Gestas seigneur de florran et de Montmaurin. (*Lachenaye IX 185*).
- En 1694 Mathieu Daignan chanoine d'Auch. 1719 noble Jean Baptiste Daignan. (*inventaire de Lunet bibliothèque de l'archevêché d'Auch p190-192*).
- 1737. Mr Daignan subdélégué de l'Intendant d'Auch. Sa lettre à l'abbé Pristan sur la dîme d'Asson (*arch.Pau E 1087*).

- Le noble Jean Baptiste Daignan président au Présidial d'Auch et subdélégué . 1752 marié à N.Lecomte fille de Louis Joseph Antoine Lecomte, marquis de Noé, avocat général au Parlement de Toulouse. Ils ont eu : Joseph Augustin clément vivant encore en 1825 et Joseph François Marc, mousquetaire, chevalier de st Louis, entré dans les ordres, curé de Sainte Marie d'Auch mort le 25 juillet 1817.
- 8 juillet 1759. noble Jean Baptiste Joseph Daignan co.seigneur de Lasseran, président au Présidial d'Auch, ancien subdélégué général en Navarre, Bearn et généralité d'Auch reçoit cession de créances sur les états de Bigorre. (*arch.du séminaire d'Auch. Registres de Molieres , notaire d'Auch*).
- noble Jean Baptiste Daignan épouse en premières noces Jeanne Marie de Viguerie, en secondes noces Jacqueline Claire de Martres. Il mourut le 13 Décembre 1760 âgé de 78 ans.

Du premier lit il avait eu :

- 1er N..... mariée à J.B. Seissan de Marignan
- 2eme N..... mariée à Mr Dumoulin de Labarthète.
- 3eme Antoinette mariée le 27 novembre 1742. par contrat de Danet notaire d'Auch, à François Paul Michel Marie d'Anglade , chevalier d'honneur des finances de Toulouse etc...
- 4eme N..... mariée à N de St Aubin.
- 5eme autre fille sort inconnu.

Du second lit il avait eu :

- 1er François Louis Clément Jean Baptiste Joseph Augustin Daignan, conseiller au Parlement de Toulouse, mort à Auch sans alliance le 18 août 1824. âgé de 78 ans.
- 2eme Joseph François Marie d'Aignan, capitaine de cavalerie, chevalier de St Louis, puis curé de sainte Marie d'Auch, mort le 26 juillet 1817 âgé de 66 ans.

Du second lit il avait eu :

- 3eme N... sort inconnu.

- 4eme Louis Dominique Daignan, marié à Jeanne Marguerite de Batz dont :

A– Jacquette Claire, née 25 octobre 1783, mariée à N. Boué du Boislong, décédé à Montauban le 24 juillet 1856.

B– Augustine Françoise Marguerite, née le 11 août 185 mariée à N. Rigals de Poncave.

C– Françoise Clémentine, née le 12 mai 1788, mariée à N.de Vienne, colonel d'état-Major, morte le 4 mai 1873.

D– Marie née le 14 octobre 1789, morte le 15 février 1790.

E– Marie Joseph Henry Daignan né à Auch le 15 février 1792, brigadier des gardes du corps de Louis XVIII, marié à Marie Gabrielle Alix de Cugnac, décédé à Auch le 25 avril 1865. dont Louis Marie Joseph Daignan né le 18 juillet 1852.vivant.

F– Alexandre Marie Louis Daignan né le 2 fructidor an IV ex garde du corps, marié à Madeleine Perez, décédé à Sainte Christie le 23 janvier 1879. (*voir note généalogique d'Anglade par vice-président du Tribunal d'Auch*).

- Augustin Daignan du Sendat, prêtre et docteur en théologie, licencié en droit civil et canon, chanoine de l'église métropolitaine et primatiale d'Auch, prévôt de Saint Justin, officier général du diocèse d'Auch. 21 avril 1760 .auteur des Mémoires Manuscrites pour servir à l'histoire religieuse et civile du Diocèse d'Auch, appartenait à cette famille.

BLOG

BLOGUE



Le blog (blogue aussi cybercarnet) est une partie de notre site web qui permet à nos membres de publier régulièrement des articles, certes succincts, et de rendre compte de l'actualité de leurs recherches ou trouvailles généalogiques. A l'exemple d'un journal de bord ces « billets » sont datés et identifiés et se succèdent du plus récent au plus ancien.

La possibilité pour chaque membre du GGG de créer son blog et de communiquer ainsi avec les autres adhérents est une bonne opportunité à saisir par chacun d'entre nous. (voir N°s précédents)

Exhumation

On trouve dans le registre paroissial d'ARDIZAS, à la date du 16 Janvier 1760, un acte peu courant, celui de l'exhumation du corps de la veuve du Seigneur de cette paroisse, morte sept ans auparavant (E Sup 1730, cliché 71/73).

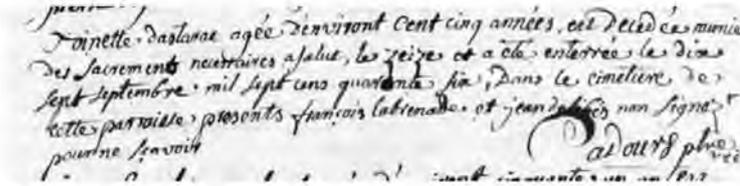


Dame Marie DELBOY, veuve a fû messire Jean Pierre DE COLOMÉS baron de LA REOLE et ARDIZAS, Secrétaire du roi, étant enterrée dans l'église d'ARDIZAS annexe de COLOGNE au diocèse de LOMBES le vingt d'Avril mil sept cent cinquante trois, a été exumée et transportée a l'église de LA RIOLE diocèse de TOULOUSE le seize du mois de Janvier mil sept cent soixante en consequence de l'ordonnance de Monseigneur l'evêque de LOMBÉS du vingt huit fr (février) mil sept cens cinquante neuf, presents le Sieur Laurent DE GUILHEMPEY et Jean (Pie)rrre BEGUÉ marchants signés avec nous.

BEGUÉ DÉGUILHEMPEY CADOURS prêtre vic

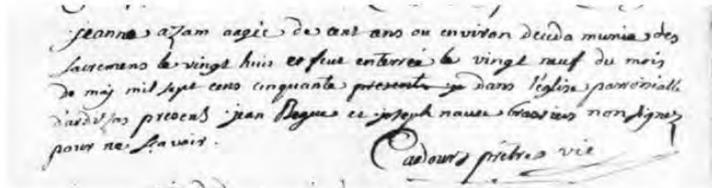
Encore une centenaire

Tiré du registre des BMS de la paroisse d'ARDIZAS (E 1730, cliché 25/73) cet acte de décès :



Toinette DASTARAC agée d'environ cent cinq années, est decedée munie des sacrements necessaires a salut, le zeize et a été enterrée le dix sept septembre mil sept cens quarante six, dans le cimetièr de cette paroisse presents François Labrenade et Jean Delibés non signez pour ne scavoir

Et du même registre mais moins précis, cet autre acte (cliché 38/73) :

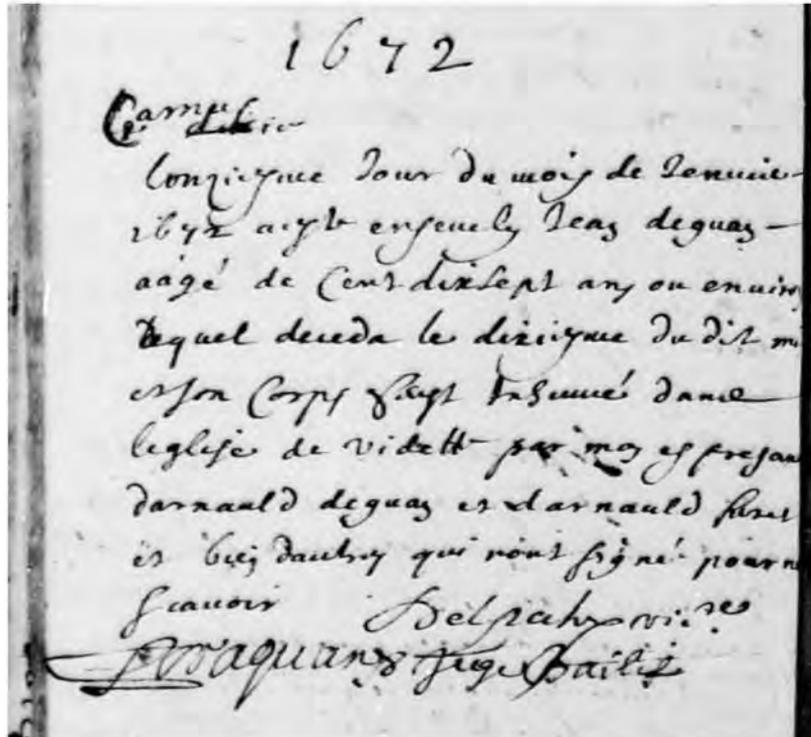


Jeanne AZAM aagée de cent ans ou environ deceda munie des sacrements le vingt huit et fut enterrée le vingt neuf du mois de maj mil sept cens cinquante dans l'église paroissiale d'ardizas presens Jean Begue et Joseph Nause brassiers non signez pour ne scavoir.

Cadours prêtre vic

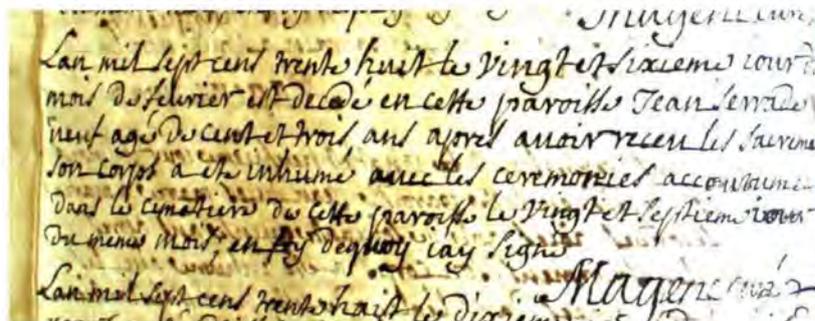
Le doyen des Français ?

Dans le registre 5 E 79 de Béraut, cliché 133, on trouve cet acte de décès de Jean DEGUAN ans environ... Un sérieux concurrent pour le titre de doyen des Français !



Encore un centenaire

Trouvé dans le registre des BMS de Saint-Mont (32398_05) l'acte suivant :



Lan mil sept cent trente huit le vint et sixieme jour du mois de fevrier est decede en cette paroisse Jean Serrade veuf agé de cent et trois ans, après avoir receu les sacrements son corps a été inhumé avec les ceremonies accoustumées dans le cimetiére de cette paroisse le vint et septieme jour du mesme mois, en foy dequoy iay signé Magenc curé

QUOI
DE
NEUF ?

Par Yves TALFER



Vous trouverez ici la liste des nouvelles pages qui viennent d'être modifiées ou ajoutées à notre site, ainsi que celle des documents récemment mis à la disposition des souscripteurs de VISAGe.

Un grand merci aux importateurs de ces documents dont beaucoup ne se trouvent pas aux AD du Gers.

Le 11/10/2023 il y avait 603 235 actes indexés dans VISAGe.

- VISAGe : fin d'indexation du registre E Sup 368 Tourrenquets et Tourrens BMS 1740-1768 (11/10/2023)
- VISAGe : fin d'indexation du registre E 1762 Boulaur BMS 1756-1775 (11/10/2023)
- VISAGe : fin d'indexation du registre E 1763 Boulaur BMS 1776-1789 (27/09/2023)
- VISAGe : fin d'indexation du registre E Sup 1991 Boulaur BMS 1790-1792 (27/09/2023)
- VISAGe : fin d'indexation du registre E Sup 388 Sarragachies-Laleugue BMS 1691-1792 (27/09/2023)
- VISAGe : fin d'indexation du registre 5 E 543 Préchac-Neguebouc-Rejaumont BMS 1737-1791 (25/09/2023)
- VISAGe : fin d'indexation du registre E 1893 Marciac BMS 1706-1738 (16/08/2023)
- VISAGe : fin d'indexation du registre 5E 543 Préchac-Neguebouc-Rejaumont BMS 1737-1791 (15/08/2023)
- VISAGe : fin d'indexation du registre E Sup 578 Ste Christie d'Armagnac BM 1771-1780 (04/08/2023)
- VISAGe : fin d'indexation du registre E Sup 1718 Condom-Goalard BMS 1723-1792 (25/07/2023)
- VISAGe : fin d'indexation du registre E 1874 Polastron-Laurac BMS 1761-1791 (11/07/2023)

- VISAGe : fin d'indexation du registre E 1873 Polastron-Laurac BMS 1737-1760 (08/07/2023)
- VISAGe : fin d'indexation du registre E 1967 Polastron BMS 1771-1787 (06/07/2023)
- VISAGe : fin d'indexation du registre E Sup 577 Ste Christie d'Armagnac S 1761-1770 (06/07/2023)
- VISAGe : fin d'indexation du registre E 1966 Polastron BMS 1750-1770 (04/07/2023)
 VISAGe : fin d'indexation du registre E 1965 Polastron BMS 1737-1750 (30/06/2023)



CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

GÉNÉALOGIE GASCONNE GERMOISE, est une association régie par la loi de 1901. Enregistrée à la sous-préfecture de CONDOM le 2 Décembre 1991. Son siège Social est situé à l'Abbaye de Flaran, 32310 Valence-sur-Baise.

Tout courrier postal doit être impérativement adressé à l'adresse de gestion :

Généalogie Gasconne Germoise
c/o Jean-Jacques SUSSMILCH
7 rue Aristide Briand
33230 COUTRAS

Présidente honoraire : Madame GAZEAU

Membres du Conseil d'Administration

Mrs Guy PECHBERTY, Christian SUSSMILCH ,
Jean Jacques SUSSMILCH , Yves TALFER,

Membres du Bureau

Président	M. SUSSMILCH Christian
Vice Président	M. PECHBERTY Guy
Secrétaire/Trésorier	M.SUSSMILCH Jean-Jacques

Responsables des services

Recherches	Mr BAQUÉ
Publications du G.G.G.	M. SUSSMILCH Christian
PNDS (Programme de Numérisation et Dépouillement Systématique)	M.TALFER, SUSSMILCH Christian
Webmestre	M.TALFER

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Conseil d'Administration	Formation VISAGe	23. novembre .2023
--------------------------	------------------	--------------------

Les Formations prévues à **VISAGe** ou aux autres développements sur Internet se dérouleront au Golf d'Embats à Auch l'après-midi à partir de 14h30.

- participation limitée à 10 personnes par séance pour faciliter un suivi individuel.

- porter son ordinateur avec «ses problèmes».

- la fiche d'inscription est disponible en téléchargement sur notre site (rubrique *Adhérents du GGG* : **Demande de Formation**).

- possibilité de covoiturage à partir de la gare d'Auch

Parution du Bulletin en 2023 /2024

N° 124 Décembre 2023	N° 125 Mars 2024
N° 126 Octobre 2024	N° 127 Decembre 2024

Les dates ci-dessous sont données à titre purement indicatif; nous essayerons de les tenir autant que possible.

Cotisations pour l'année 2023 / 2024

Membres actifs : avec bulletin numérique 30 € (couple 40 €)
avec 1 livre imprimé/an par poste 45 € (couple 55 €)

supplément pour accès à VISAGE 1ère inscription 50 € en-
suite 30 €

Membres donateurs : 90 €
Membres bienfaiteurs : à partir de 100 €

Correspondance :

— Pour recevoir une réponse:

- 1. Joignez une enveloppe timbrée avec votre adresse.
- 2. Rappelez vos coordonnées sur votre lettre ainsi que votre numéro d'adhérent
- 3. Ne traitez qu'un seul sujet par feuille, sur son recto exclusivement; et non dans le corps de la lettre.

Les articles contenus dans ce bulletin sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs. Leur reproduction, même partielle, est interdite sans leur autorisation.

Les dépouillements sont consultables:

- aux Archives Départementales du Gers,
- sur le site du G.G.G. <http://genealogie32.net/>
- dans les Mairies,
- à la Bibliothèque Nationale ,
- la Maison des Associations de Mauvezin tél : 05 62 58 39 04).

Publications disponibles

Versions Imprimées

- Hors Série N°1 et 2 l'exemplaire franco 15 € -
- Hors Série N° 6, 7 et 8 l'exemplaire franco 15€
- GGG volume annuel 2014 , 2015, 2016 , 2017, 2018, 2019 2020, 2021, 2022, 2023 l'exemplaire franco 15€

Versions Numériques :

- DVD 2022 (Dépouillement au 31.12.2022): franco 30 € .
- Hors-Série pdf N°1,2,3,4,5, 10 € le fichier.
- Paquet Hors Series pdf 1+2+3+4+5 au prix de 25€

Pour toute correspondance ou envoi par la voie postale notre adresse de gestion est:

- adresse postale : **Généalogie Gasconne Gersoise**
c/o Jean-Jacques SUSSMILCH
7 rue Aristide Briand
33230 COUTRAS
- adresse courriel : **tresorier-ggg@laposte.net**

